

ENGAGEMENT POOL  
INTERNATIONAL  
RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS 2024

© Ethos, mars 2025

Toute reproduction intégrale ou partielle doit faire l'objet du consentement de la Fondation Ethos, Genève. Toute citation doit s'effectuer avec l'indication de la source.

Imprimé sur papier recyclé 100 % à base de vieux papiers, certifié « Blauer Engel ».

[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

La **Fondation Ethos** regroupe plus de 250 caisses de pension et institutions suisses exonérées fiscalement. Créée en 1997, elle a pour but de promouvoir l'investissement socialement responsable et de favoriser un environnement socioéconomique stable et prospère.

Signatory of:



La société **Ethos Services** assure des mandats de conseil dans le domaine des investissements socialement responsables. Ethos Services propose des fonds de placement socialement responsables, des analyses d'assemblées générales d'actionnaires avec recommandations de vote, un programme de dialogue avec les entreprises ainsi que des ratings et analyses environnementales, sociales et de gouvernance des sociétés. Ethos Services appartient à la Fondation Ethos et à plusieurs membres de la Fondation.

Certified



Corporation

# Table des matières

<b>L'ENGAGEMENT : UNE VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>5</b>
<b>1. PRÉFACE</b>	<b>6</b>
<b>2. INTRODUCTION</b>	<b>7</b>
2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES	7
2.2 THÈMES DE DIALOGUE	7
2.3 TYPES DE DIALOGUE	7
2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT	8
2.5 RESSOURCES	8
2.6 NOTE	8
2.7 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL AU 31.12.2024	9
2.8 LISTE DES MEMBRES	10
<b>3. CHIFFRES CLÉS EN 2024</b>	<b>12</b>
3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT	12
3.2 ENTREPRISES CIBLÉES	14
3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT	15
3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT	16
<b>VUE D'ENSEMBLE DES CAMPAGNES</b>	<b>17</b>
<b>4. CHANGEMENT CLIMATIQUE</b>	<b>19</b>
4.1 STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES	19
4.2 BANKING ON LOW-CARBON FUTURE	19
4.3 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE	20
4.4 PARTICIPATION AU CDP	20
4.5 CLIMATE ACTION 100+	20
4.6 UNE RÈGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS	21
4.7 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÈGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT	21
4.8 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE	21
4.9 VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES	22
4.10 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS SUR LA CRISE CLIMATIQUE	22
<b>5. BIODIVERSITÉ</b>	<b>23</b>
5.1 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA	23
5.2 DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ	23
5.3 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION	24
5.4 VALUING WATER FINANCE INITIATIVE	24

5.5	DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES	24
5.6	NATURE ACTION 100	24
5.7	SPRING	25
5.8	DÉCLARATION D'INVESTISSEURS POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE	25
5.9	DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX ENTREPRISES PÉTROCHIMIQUES SUR LE PLASTIQUE	25
5.10	INVESTOR POLICY PLATFORM FOR BIODIVERSITY	25
<b>6.</b>	<b>SOCIAL</b>	<b>27</b>
6.1	DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE	27
6.2	TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE	27
6.3	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES	28
6.4	KNOWTHECHAIN	28
6.5	DÉVELOPPEMENT DE LA CONVENTION « ACCORD »	28
6.6	WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)	29
6.7	PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE	29
6.8	SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK	29
6.9	AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)	30
6.10	GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OUIÏGHOURE DU XINJIANG	30
6.11	LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE	30
6.12	INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES	30
6.13	LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS	31
6.14	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES	31
6.15	ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE	31
6.16	ADVANCE - INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES	31
6.17	COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS	32
6.18	ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE	32
6.19	LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS	32
6.20	IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)	33
6.21	SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS	33
6.22	SOUTIEN D'UNE LÉGISLATION SUR LA DILIGENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DROITS HUMAINS AU ROYAUME-UNI	33
<b>7.</b>	<b>GOUVERNANCE D'ENTREPRISE</b>	<b>34</b>
7.1	LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	34
7.2	RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES	34
7.3	RÉMUNÉRATION RESPONSABLE	35
7.4	ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ	35

7.5	INVESTOR COALITION FOR EQUAL VOTES	35
7.6	LETTRE DES INVESTISSEURS POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VIRTUELLES DANS LES ENTREPRISES CANADIENNES	36
7.7	CAMPAGNE CONTRE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES UNIQUEMENT VIRTUELLES EN ALLEMAGNE	36
<b>8.</b>	<b>VIOLATION DES NORMES INTERNATIONALES</b>	<b>37</b>
8.1	CAMPAGNE 2022	37
8.2	CAMPAGNE 2024	37
	<b>ANNEXES</b>	<b>39</b>
	<b>SWISS STEWARDSHIP CODE</b>	<b>40</b>
	<b>SWISS STEWARDSHIP CODE TABLEAU DE RÉFÉRENCES</b>	<b>41</b>
	<b>GLOSSAIRE</b>	<b>42</b>





L'ENGAGEMENT : UNE  
VUE D'ENSEMBLE

# 1. Préface

En 2024, la volonté des entreprises cotées d'engager un dialogue constructif avec leurs actionnaires sur des sujets liés à la durabilité est restée élevée. Les motivations des entreprises sont variées, mais elles visent souvent à renforcer la confiance des actionnaires et à intégrer les perspectives des investisseurs institutionnels à long terme.

Cette année encore, les évolutions réglementaires ont joué un rôle majeur, notamment la directive européenne sur le devoir de diligence des entreprises en matière de durabilité, qui est entrée en vigueur en juillet 2024. Lors de nos dialogues avec les entreprises, nous avons constaté que cette directive exerce une influence très positive sur la manière dont les entreprises gèrent leurs chaînes d'approvisionnement.

La biodiversité a également été au centre des préoccupations en 2024. Ethos a rejoint la campagne d'engagement collectif Spring, coordonnée par les « Principles for Responsible Investment » (PRI) qui collabore avec les entreprises et les autorités pour promouvoir des actions concrètes en faveur de la protection de la nature. Son objectif est de maximiser l'influence des investisseurs afin de contribuer à l'ambition mondiale de stopper et inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Un autre enjeu urgent concerne la pollution plastique. Ce problème est crucial pour les investisseurs institutionnels en raison des risques écologiques, juridiques et de réputation qu'il engendre, lesquels peuvent affecter directement ou indirectement les entreprises présentes dans leurs portefeuilles. Cependant, ce sujet offre également des opportunités : de nouveaux modèles d'économie circulaire ou le développement de nouveaux bioplastiques. Ainsi, Ethos a également soutenu en 2024 plusieurs campagnes d'engagement collectif sur ce sujet.

Le changement climatique reste également une priorité, c'est pourquoi la campagne d'engagement pour des stratégies crédibles de neutralité carbone a été poursuivie cette année avec un rythme soutenu et des mesures intensifiées. Elle incite les entreprises des secteurs à forte intensité de CO<sub>2</sub> à adopter des stratégies adaptées. Cela inclut la fixation d'objectifs de réduction fondés scientifiquement et validés par des tiers, l'assurance d'une expertise sur le changement climatique au niveau du conseil d'administration, ainsi que le lien entre les objectifs de réduction et la rémunération variable.

En matière de droits humains et de droits du travail, Ethos a conclu cette année une campagne qui visait six entreprises technologiques européennes, les appelant à améliorer la gestion de leurs chaînes d'approvisionnement afin de prévenir le travail forcé. Ces entreprises se sont montrées ouvertes au dialogue et ont réalisé des progrès significatifs

au cours de la période d'engagement. En particulier, elles ont mis à jour leurs codes de conduite des fournisseurs pour mieux protéger les travailleurs contre les risques de travail forcé liés aux agences de recrutement. Ces clauses sont essentielles, car certains secteurs comme celui des technologies de l'information et de la communication (TIC) dépendent fréquemment de ces agences pour recruter des travailleurs migrants et des frais de recrutement peuvent leur être imposés, les obligeant à utiliser toutes leurs économies et à contracter un emprunt. Cela peut être le point de départ d'un cercle vicieux de travail forcé, où les travailleurs ne parviennent jamais à rembourser leurs « dettes ».

Dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, Ethos a bénéficié d'un élan significatif, notamment grâce au lancement d'une campagne visant à inciter les entreprises européennes à adopter des pratiques de rémunération responsables. Un aspect central concerne la rémunération des dirigeants, en particulier le rapport entre la rémunération variable et le salaire de base. Par ailleurs, des critères de durabilité devraient être intégrés aux modèles de rémunération. Pour ce faire, il est nécessaire de disposer d'indicateurs clairement définis, quantifiés et ambitieux, qui devraient être vérifiés par des tiers. Un autre aspect important concerne la mesure et la publication des écarts de rémunération, en particulier entre hommes et femmes (« Gender Pay Gap »), ainsi qu'entre la rémunération la plus élevée et le salaire médian (« CEO Pay Ratio »). L'objectif est de réduire ces écarts grâce à des mesures ciblées. En outre, nous avons lancé, en collaboration avec notre partenaire allemand, une campagne contre les assemblées générales entièrement virtuelles, une pratique qui, malheureusement, tend à devenir la norme en Allemagne, mais qui nuit à la démocratie actionnariale.

Les développements et progrès des différentes campagnes d'engagement sont détaillés dans ce rapport.

Au nom du conseil de fondation d'Ethos, du conseil d'administration d'Ethos Services SA ainsi que de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices, nous vous remercions pour votre confiance et votre précieux soutien continu. Vous permettez à Ethos de poursuivre un dialogue intense et de grande qualité avec des entreprises cotées à l'étranger et d'obtenir des progrès concrets.



Matthias Narr  
Head Engagement

## 2. Introduction

Ce rapport synthétique des activités d'engagement réalisées en 2024 présente un résumé des démarches effectuées et des principaux résultats obtenus dans le cadre du dialogue mené par la Fondation Ethos avec les entreprises. Le rapport détaillé des activités d'engagement est transmis uniquement aux membres de l'Ethos Engagement Pool International (EEP International) et les clients des services d'engagement. Le dialogue mené avec les entreprises étant essentiellement fondé sur la discrétion, le rapport détaillé n'est pas public.

Par souci de clarté, « Ethos » sera utilisé tout au long de ce rapport pour faire référence aux activités d'engagement.

### 2.1 UNIVERS D'ENTREPRISES

Les entreprises avec lesquelles Ethos mène des actions d'engagement font partie des indices MSCI World ex-CH et MSCI World Emerging Markets Top 250. En cas de pertinence particulière sur un thème donné, un dialogue peut également être mené avec des entreprises sélectionnées en dehors de ces indices.

En outre, certaines entreprises suisses peuvent être visées dans le cadre de certaines campagnes internationales d'engagement collectif.

### 2.2 THÈMES DE DIALOGUE

Les thèmes de dialogue et les entreprises sélectionnées reflètent les intérêts d'un grand groupe de caisses de pension suisses réunies au sein de l'EEP International. Lors de l'assemblée annuelle de l'EEP International en novembre 2023, celles-ci ont décidé de continuer à se concentrer pour l'année 2024 sur le changement climatique et la biodiversité pour l'engagement environnemental et sur les droits humains et des travailleurs pour l'engagement social. Dans le domaine de la gouvernance, l'accent est mis sur les droits des actionnaires et la rémunération.

Les quatre thèmes couvrent un total de 19 sujets définis par Ethos. Une campagne peut couvrir un ou plusieurs sujets. Les sujets ainsi que les principes du UN Global Compact (UNGC) et les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD) couverts sont indiqués pour chaque campagne dans la version détaillée du rapport.

### 2.3 TYPES DE DIALOGUE

Afin d'effectuer le service d'engagement le plus efficace possible, Ethos utilise différentes approches de dialogue actionnarial.

#### ENGAGEMENT DIRECT AUPRÈS DES ENTREPRISES

Ethos mène un dialogue direct avec des entreprises soigneusement sélectionnées. Les dialogues directs peuvent prendre différentes formes :

1. dialogue direct au sein des campagnes propres à Ethos dont les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont directement validés par les membres de l'EEP International : les entreprises ciblées sont sélectionnées en fonction de leur capitalisation boursière, de leur exposition au thème et de des perspectives de succès ;
2. dialogue direct avec une ou plusieurs entreprises dans le cadre d'une campagne internationale d'engagement collectif : les thèmes, les indicateurs et les entreprises ciblées sont validés par l'organisation qui coordonne la campagne.

#### ENGAGEMENT COLLECTIF AUPRÈS DES ENTREPRISES

L'engagement collectif est mené, en collaboration avec d'autres investisseurs institutionnels, sur des sujets Environnement, Social et Gouvernance (ESG) d'intérêt commun. Ce type de dialogue prend en général la forme de campagnes collectives internationales auxquelles participent souvent un grand nombre d'investisseurs, ce qui permet d'accroître ainsi l'impact des activités d'engagement. Elles peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans la durée.

Pour chaque campagne proposée, Ethos prépare un dossier et effectue toutes les formalités administratives afin d'y participer. Les membres de l'EEP International signent les campagnes à titre individuel.

L'organisation initiatrice d'une campagne d'engagement collectif peut décider, pour des raisons administratives ou stratégiques, de présenter l'EEP International comme une seule entité.

Dans le cas de campagnes d'engagement collectif s'étendant sur plusieurs années, Ethos effectue un suivi des développements et des activités pendant la durée de ces campagnes.

## ENGAGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Ce type de dialogue a lieu auprès de différents organismes ou autorités exerçant une influence sur les conditions-cadres des entreprises cotées (régulateurs, parlements, organes faitiers). En 2024, l'engagement a eu lieu au moyen d'envoi de lettres ou déclarations signées collectivement avec d'autres investisseurs institutionnels.

## 2.4 PROCESSUS D'ENGAGEMENT

Dans la mesure du possible, Ethos définit cinq étapes pour mesurer l'avancée du processus d'engagement direct avec les entreprises au sein de ses campagnes propres :

- **Étape 1 :** une lettre est envoyée à la présidence du conseil d'administration.
- **Étape 2 :** un contact direct est établi avec l'entreprise.
- **Étape 3 :** l'entreprise accepte l'enjeu et est ouverte au dialogue.
- **Étape 4 :** l'entreprise développe une stratégie sérieuse sur l'enjeu.
- **Étape 5 :** l'enjeu est traité et des mesures convaincantes sont mises en place.

Ces étapes permettent de suivre les efforts des entreprises et de mesurer les progrès réalisés.

## INTENSIFICATION DE L'ENGAGEMENT

Le dialogue direct avec les entreprises est confidentiel et basé sur la confiance mutuelle. Toutefois, lorsque le dialogue n'aboutit pas ou dans le cas d'entreprises présentant des déficits graves, Ethos peut en augmenter l'intensité et prendre les mesures suivantes :

- prise de position lors de l'assemblée générale (AG) : c'est un moyen qui peut s'avérer efficace pour intensifier le dialogue car les demandes sont adressées de manière publique devant les autres actionnaires, mais aussi devant le conseil d'administration et la direction générale. En 2024, Ethos est intervenu dans le cadre de plusieurs AG d'entreprises internationales ;
- recommandation de vote contre les propositions faites par les instances dirigeantes ;
- recommandation de vote contre les membres du conseil d'administration ;
- dépôt d'une résolution d'actionnaires : il s'agit d'inscrire à l'ordre du jour de l'AG et de soumettre au vote des actionnaires un sujet particulier. En 2024, Ethos a déposé une résolution d'actionnaires lors des assemblées de Yara International au sujet de ses émissions de CO<sub>2</sub> du domaine 3 et de Shell afin d'aligner ses objectifs climatiques sur les Accords de Paris .

- engagement de démarches juridiques : dans des cas exceptionnels, des mesures juridiques peuvent être prises. En 2024, Ethos a entamé des démarches juridiques à l'encontre de TotalEnergies parce que le conseil d'administration a refusé d'inscrire à l'ordre du jour de l'AG une résolution d'actionnaire qui avait été déposée ;
- recommandation d'exclusion.

## 2.5 RESSOURCES

Le dialogue avec les entreprises hors de Suisse et la coordination des campagnes d'engagement collectif sont principalement assurés par l'équipe d'« Engagement International » (quatre membres). Le dialogue avec les entreprises cotées en Suisse est quant à lui principalement assuré par l'équipe « Proxy Voting » (11 membres). Une étroite collaboration existe entre les deux équipes et les dialogues avec les entreprises suisses ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement collectif internationales sont menés conjointement. L'ensemble des activités d'engagement sont sous la direction du « Head Engagement ».

En outre, les deux équipes bénéficient du soutien de l'équipe « Sustainability Research » (sept membres), par exemple sous la forme d'analyses et d'études sur des thèmes de durabilité pertinents et des entreprises spécifiques.

Les collaborateurs et collaboratrices des équipes impliquées dans le dialogue actionnarial disposent d'une longue expérience dans les domaines de la durabilité, du « proxy voting » et de l'engagement. La composition des équipes est équilibrée en termes de genre. Les collaborateurs et collaboratrices ont également des formations différentes -des sciences économiques aux relations internationales en passant par les sciences de l'environnement- ce qui garantit également une diversité d'opinions et permet d'appréhender et de discuter de différents aspects. L'ensemble des membres des équipes et leurs fonctions sont disponibles sur [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).

## 2.6 NOTE

Être membre de l'EEP International ne requiert pas de prise de décision ou d'action collective en ce qui concerne l'acquisition, la détention, la cession de titres et/ou le vote. Les membres et les clients sont des fiduciaires indépendants responsables de leurs propres décisions d'investissement et de vote et agissent de manière indépendante pour définir leur propres stratégies, politiques et pratiques en fonction de leurs propres intérêts.

## 2.7 MEMBRES DE L'EEP INTERNATIONAL AU 31.12.2024

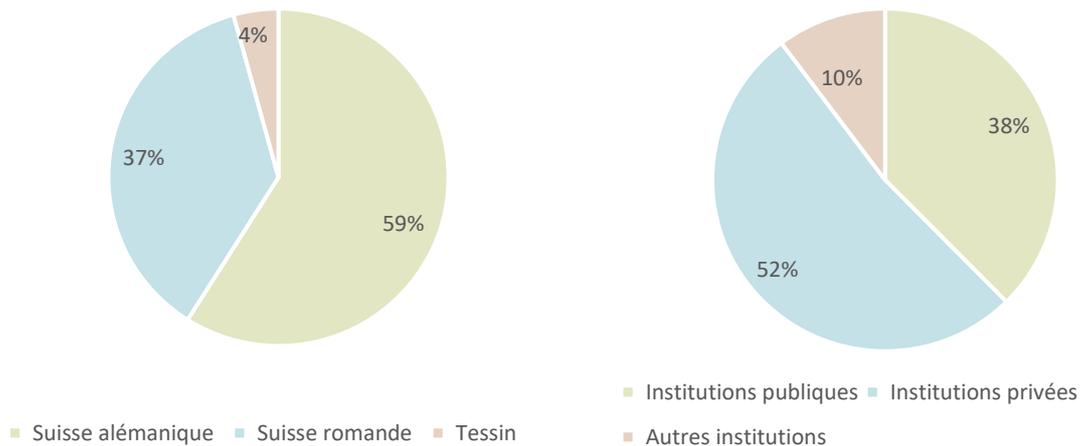
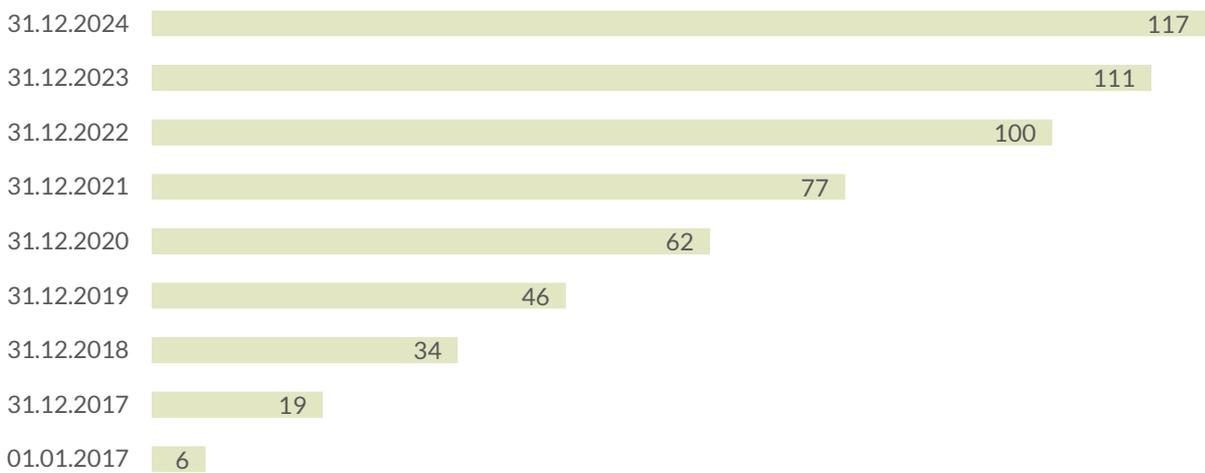
# 117

membres

# 302

milliards de francs d'actifs sous-gestion

GRAPHIQUE 1 : CROISSANCE DEPUIS LE LANCEMENT DE L'EEP INTERNATIONAL



## 2.8 LISTE DES MEMBRES

### 2.8.1 MEMBRES AYANT REJOINT L'EEP INTERNATIONAL EN 2024

- Compacta Sammelstiftung BVG
- Fondazione di Previdenza. LPP per il personale della PKB Privatbank AG
- Gebäudeversicherung Basel-Stadt
- Personalvorsorgekasse Obwalden
- Personalvorsorgestiftung der Graubündner Kantonalbank (PVS GKB)
- Valitas Sammelstiftung BVG (Independa)

### 2.8.2 MEMBRES AVANT 2024

- Aargauische Pensionskasse (APK)
- Accenture Executive Pensionskasse
- ATISA Personalvorsorgestiftung der Tschümperlin-Unternehmungen
- AVENA – Fondation BCV 2e pilier
- Bernische Lehrerversicherungskasse
- Bernische Pensionskasse BPK
- BVG – Stiftung der SV Group
- Caisse Cantonale d'Assurance Populaire – CCAP
- Caisse de pension du Comité international de la Croix-Rouge
- Caisse de pensions Féd. int. des Stés. de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
- Caisse de pension Hewlett-Packard Plus
- Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV)
- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse de pensions ECA-RP
- Caisse de prév. des Fonctionnaires de Police & des Établissements Pénitentiaires
- Caisse de Prévoyance de l'État de Genève CPEG
- Caisse de Prévoyance des Interprètes de Conférence (CPIC)
- Caisse de prévoyance du personnel communal de la ville de Fribourg
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État de Fribourg (CPPEF)
- Caisse de prévoyance du personnel de l'État du Valais (CPVAL)
- Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction

- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction (CPPIC)
- CAP Prévoyance
- CAPUVA Caisse de prévoyance des travailleurs et employeurs du commerce de détail
- Cassa pensioni di Lugano
- CIEPP - Caisse Inter-Entreprises de Prévoyance Professionnelle
- CPCN - Caisse de pensions de la fonction publique du canton de Neuchâtel
- Emmi-Vorsorgestiftung
- Établissement Cantonal d'Assurance (ECA VAUD)
- Établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP- Neuchâtel)
- Evangelisch-reformierte Landeskirche des Kantons Zürich
- Fondation de la métallurgie vaudoise du bâtiment (FMVB)
- Fondation de prévoyance Artes & Comoedia
- Fondation de Prévoyance Edmond de Rothschild
- Fondation de prévoyance des Paroisses et Institutions Catholiques (FPPIC)
- Fondation de prévoyance du Groupe BNP PARIBAS en Suisse
- Fondation de prévoyance professionnelle en faveur de AROMED
- Fondation de prévoyance Romande Energie
- Fondation Interprofessionnelle Sanitaire de Prévoyance (FISP)
- Fondation de prévoyance Skycare
- Fondation Leenaards
- Fondation Patrimonia
- Fondazione Ticinese per il secondo pilastro
- Fondo di Previdenza per il Personale dell'Ente Ospedaliero Cantonale
- Fonds de Prévoyance de CA Indosuez (Suisse) SA
- Fonds interprofessionnel de prévoyance (FIP)
- Gebäudeversicherung Luzern
- Gebäudeversicherung St. Gallen
- GEMINI Sammelstiftung
- Gestion des Biens Universitaires Vaudois (GBUV)
- Istituto di previdenza del Cantone Ticino
- Kirchliche Pensionskasse Urschweiz-Glarus-Tessin

- Liechtensteinische AHV-IV-FAK
- Loyalis BVG-Sammelstiftung
- Luzerner Pensionskasse
- Nest Sammelstiftung
- NSV Nidwaldner Sachversicherung
- Pensionskasse AR
- Pensionskasse Bank CIC (Schweiz)
- Pensionskasse Basel-Stadt
- Pensionskasse Bühler AG Uzwil
- Pensionskasse Caritas
- Pensionskasse der Basler Kantonalbank
- Pensionskasse der Diözese St.Gallen
- Pensionskasse der Generali Versicherungen
- Pensionskasse des Kantons Nidwalden
- Pensionskasse der Schweizer Paraplegiker-Gruppe Nottwil
- Pensionskasse der Schweizerischen Nationalbank
- Pensionskasse der Stadt Frauenfeld
- Pensionskasse der Stadt Weinfelden
- Pensionskasse der Stadt Winterthur
- Pensionskasse der Stadt Zug
- Pensionskasse Graubünden
- Pensionskasse Hirslanden
- Pensionskasse Pro Infirmis
- Pensionskasse Römisch-katholische Landeskirche des Kantons Luzern
- Pensionskasse Schaffhausen
- Pensionskasse Somedia
- Pensionskasse SRG SSR
- Pensionskasse der Stadt Biel
- Pensionskasse Stadt Luzern
- Pensionskasse Stadt St. Gallen
- Pensionskasse der Technischen Verbände SIA STV FSAI USIC
- Pensionskasse Unia
- Personalvorsorgekasse der Stadt Bern
- Personalvorsorgestiftung der Accenture Schweiz
- Personalvorsorgestiftung der Ringier Gruppe
- Personalvorsorgestiftung der Würth-Gruppe Schweiz
- Previva, fonds de prévoyance des professionnels du travail social
- Prévoyance Santé Valais (PRESV)
- Profelia Fondation de prévoyance
- Prosperita Stiftung für die berufliche Vorsorge
- Raiffeisen Pensionskasse Genossenschaft
- Rentes Genevoises
- RP - Fonds institutionnel
- Secunda Sammelstiftung
- Spida Personalvorsorgestiftung
- St. Galler Pensionskasse
- Stiftung Abendrot
- Stiftung Auffangeinrichtung BVG
- Stiftung Personalvorsorge Liechtenstein
- SVA Zürich
- Swissbroke Vorsorgestiftung
- Symova Sammelstiftung BVG
- Terre des hommes Schweiz
- Unfallversicherungskasse des Basler Staatspersonals
- Université de Genève (UNIGE)
- Verein Barmherzige Brüder von Maria-Hilf (Schweiz)
- Vorsorge SERTO
- Vorsorgestiftung der Bourquin SA

# 3. Chiffres clés en 2024

## 3.1 CAMPAGNES D'ENGAGEMENT

51

campagnes d'engagement au cours de l'année

11

dont nouvelles campagnes d'engagement au cours de l'année

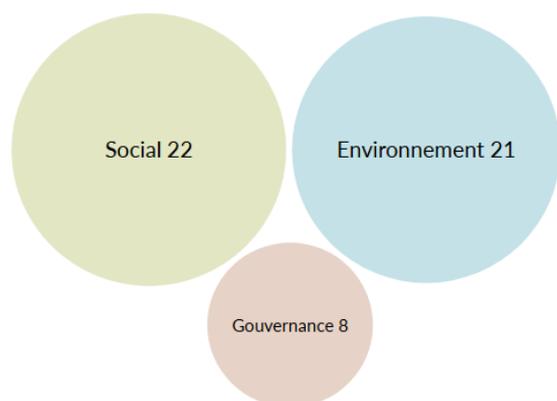
10

dont campagnes directes d'engagement au cours de l'année

10

dont campagnes d'engagement réglementaire

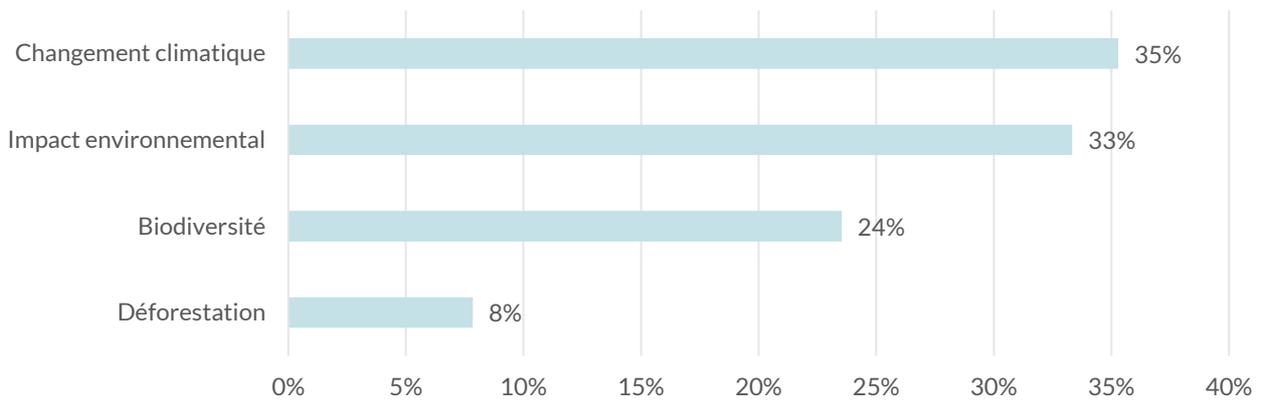
GRAPHIQUE 2 : NOMBRE DE CAMPAGNES PAR PILIER



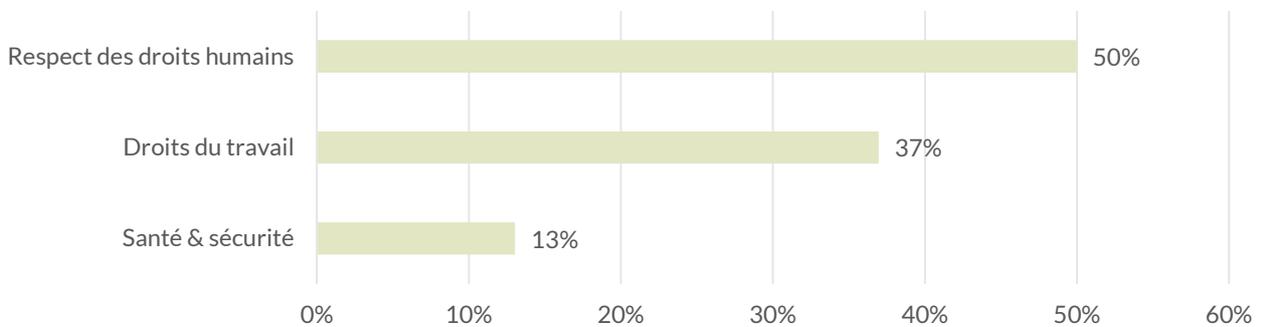
GRAPHIQUE 3 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CAMPAGNES PAR PILIER



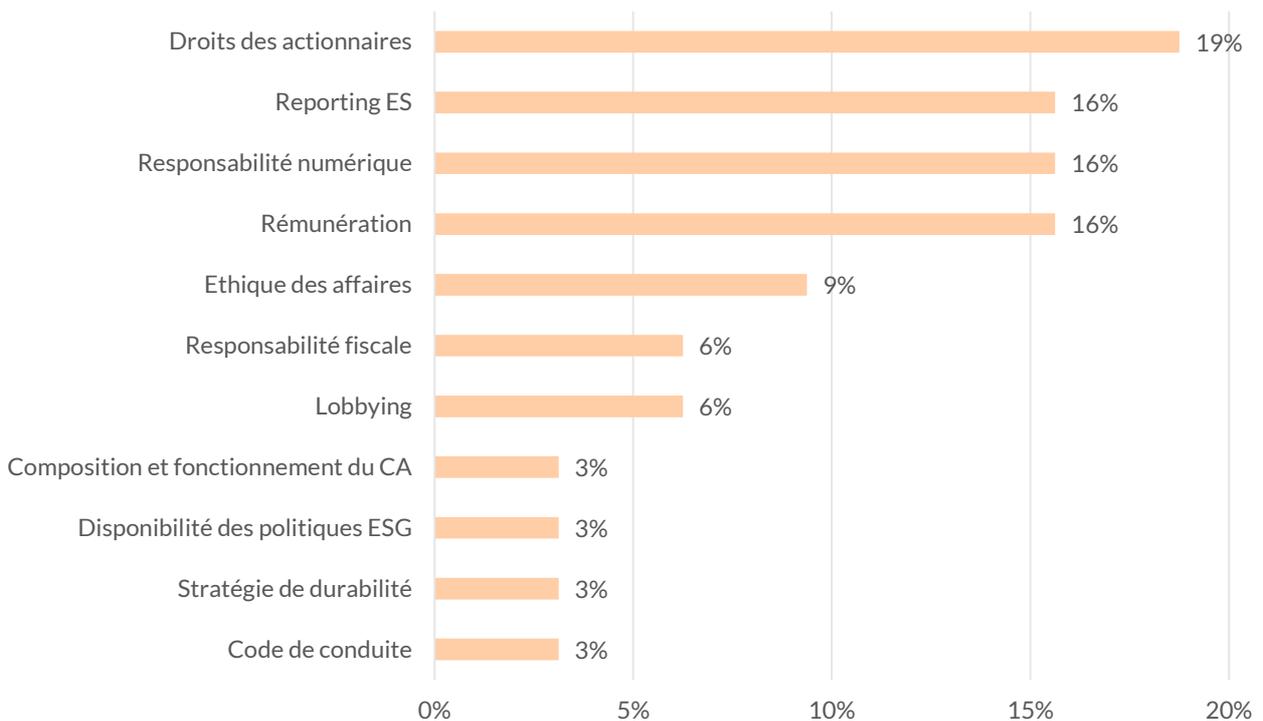
GRAPHIQUE 4 : G RÉPARTITION DES THÈMES « E » D'ENGAGEMENT



GRAPHIQUE 5 : G RÉPARTITION DES THÈMES « S » D'ENGAGEMENT



GRAPHIQUE 6 : RÉPARTITION DES THÈMES « G » D'ENGAGEMENT



3.2 ENTREPRISES CIBLÉES

2368

entreprises ont été ciblées dans le cadre des campagnes d'engagement

61

dialogues directs avec entreprises ciblées dans les campagnes propres à Ethos

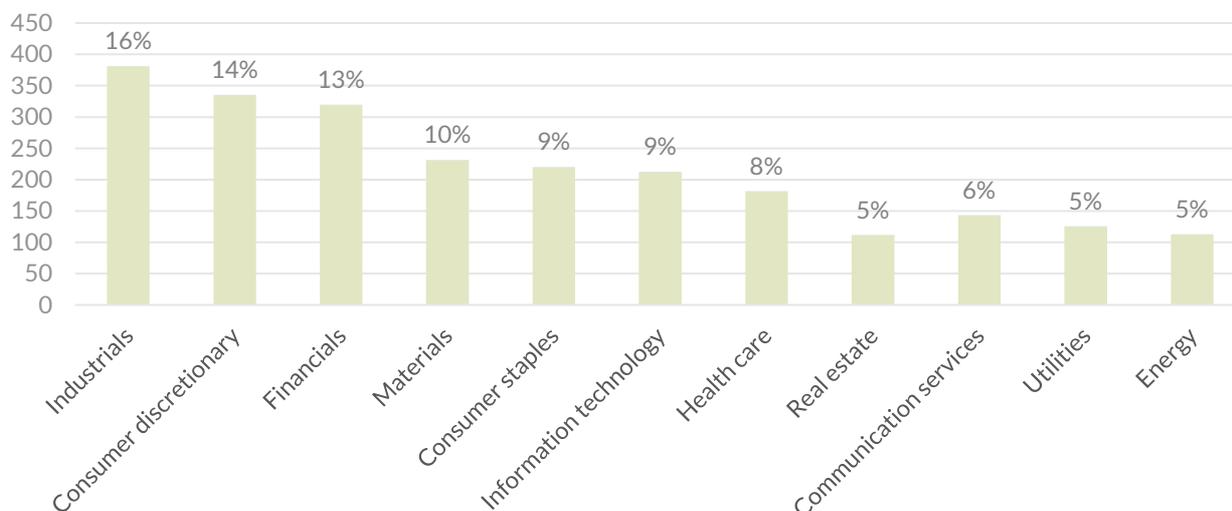
64

dialogues directs avec entreprises ciblées dans le cadre de campagnes collaboratives

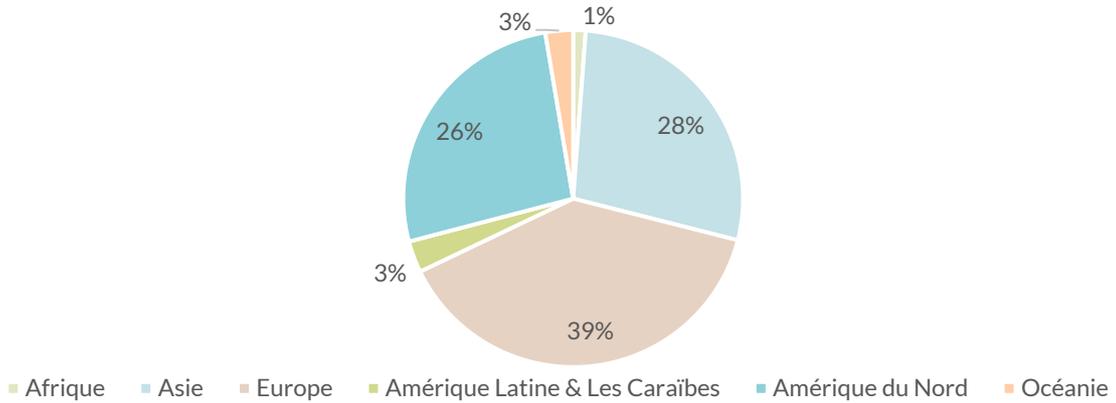
TABLEAU 1 : COUVERTURE D'ENGAGEMENT

<b>NOMBRE D'ENTREPRISES CIBLÉES</b>	<b>2368</b>
Part du MSCI World couverte (au 31.12.2024)	67 %
Part du MSCI EM couverte (au 31.12.2024)	41 %
Part du MSCI ACWI couverte (au 31.12.2024)	55 %

GRAPHIQUE 7 : ENTREPRISES ENGAGÉES PAR SECTEUR



GRAPHIQUE 8 : ENTREPRISES ENGAGÉES PAR RÉGION



### 3.3 ACTIVITÉS D'ENGAGEMENT

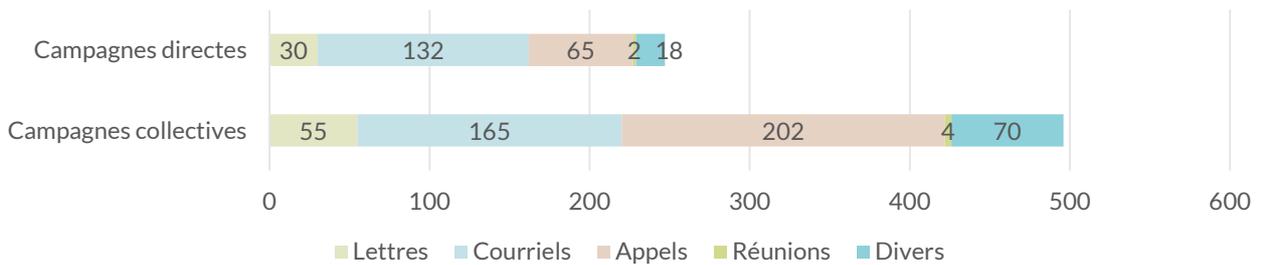
**743**

activités d'engagement

**247**

activités d'engagement dans le cadre des campagnes directes d'Ethos

GRAPHIQUE 9 : TYPE D'ACTIVITÉS PAR NATURE DE CAMPAGNE



Les activités d'engagement couvrent aussi bien des courriels, des lettres et des conférences téléphoniques avec les entreprises visées que des activités avec d'autres investisseurs dans le cadre des campagnes d'engagement collectif, comme, par exemple, des mises à jour trimestrielles des initiateurs des campagnes à l'attention des investisseurs institutionnels impliqués.

### 3.4 PROGRÈS D'ENGAGEMENT

<b>NOMBRE D'ENTREPRISES CIBLÉES DANS CAMPAGNES PROPRES À ETHOS</b>	<b>61</b>
Ayant une évolution positive	13 (21 %)
Ayant une évolution neutre	46 (75 %)
Ayant une évolution négative	2 (3 %)

L'évaluation de l'évolution est basée sur le système d'étapes propre à Ethos :

- **Évolution positive** : l'entreprise a franchi au moins une étape supplémentaire au cours de l'année de référence.
- **Évolution neutre** : l'entreprise est restée à la même étape au cours de l'année de référence.
- **Évolution négative** : l'entreprise a reculé d'au moins une étape au cours de l'année de référence.

#### FOCUS : DÉCARBONATION PAR LE DIALOGUE

Alors qu'il est incontestable que le désinvestissement peut contribuer à réduire les risques climatiques dans les portefeuilles des investisseurs, il est difficile de déterminer dans quelle mesure il contribue à décarboner l'économie réelle. Cette section montre comment Ethos a contribué à obtenir des améliorations dans ce domaine par le biais de l'actionnariat actif.

Dans le cadre de l'EEP International, 10 campagnes concernant spécifiquement le changement climatique étaient en cours en 2024, ciblant 1'731 entreprises. Les activités d'engagement d'Ethos ont ainsi couvert :

- 82 % des émissions absolues de gaz à effet de serre (GES) de l'indice MSCI World (58 % de la capitalisation boursière de l'indice)
- 65 % des émissions absolues de GES de l'indice MSCI EM (51 % de la capitalisation boursière de l'indice)
- 70 % des émissions absolues de GES de l'indice MSCI ACWI (58 % de la capitalisation boursière de l'indice)

(à chaque fois domaines 1+2).



VUE D'ENSEMBLE DES  
CAMPAGNES

Dans ce chapitre, les campagnes d'engagement sont regroupées selon les quatre thèmes majeurs de dialogue :

- changement climatique
- biodiversité
- social
- gouvernance

Dans chaque thème les campagnes directes d'Ethos () seront présentées avant les campagnes collaboratives () et dans l'ordre chronologique de leur lancement (de la plus ancienne à la plus récente).

La distinction est également faite entre les campagnes auprès des entreprises () et les campagnes auprès des instances régulatrices ()

Tous les documents liés aux campagnes soutenues sont disponibles sur la plateforme e-Services d'Ethos.

# 4. Changement climatique

Le réchauffement climatique constitue un risque matériel pour les entreprises, leurs stratégies et leurs actifs. Il est donc essentiel que toutes les entreprises se soucient de cette question. Les objectifs du dialogue sont de plusieurs ordres :

- **Amélioration de la transparence :** les entreprises devraient mesurer leurs émissions en suivant un standard internationalement reconnu tel le « Greenhouse Gas Protocol » (GHG Protocol). Ceci permet, par la suite, aux conseils d'administration et aux directions des entreprises de fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ethos considère que les entreprises devraient également mettre en place un rapport répondant aux recommandations du « Task Force on Climate-related Financial Disclosures » (TCFD).
- **Objectifs de réduction :** les entreprises devraient adopter des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre ambitieux, permettant de contenir le réchauffement à 1.5 °C. Ces objectifs sont appelés « science-based targets » (SBTs).
- **Prise en compte des émissions indirectes (domaine 3) :** l'impact du changement climatique doit également être mesuré au niveau de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise qui est souvent responsable d'une grande partie des émissions.

mesures pour atteindre les objectifs de réduction, alignement des dépenses d'investissement sur le scénario 1.5 °C, pas de lobbying –directement ou par le biais d'associations professionnelles– contre une politique climatique progressiste, et conformité du rapport sur le climat aux recommandations de la TCFD.

## ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Un dialogue continu a été établi avec toutes les entreprises ciblées afin de discuter de leurs stratégies et actions sur le sujet, tout en leur communiquant les attentes d'Ethos.
- 81 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année, dont 35 échanges par courriels et lettres, ainsi que 36 conférences téléphoniques et réunions avec les entreprises concernées.
- Une résolution d'actionnaires exigeant que Shell aligne ses objectifs climatiques sur les Accords de Paris a été déposée, suivie d'une déclaration d'investisseur à ce sujet.
- Lors de l'assemblée générale de HSBC, une prise de position des investisseurs sur les directives de la banque en matière de finance verte a été soutenue.
- Une résolution d'actionnaires a été déposée lors de l'assemblée générale de TotalEnergies, visant à séparer les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général afin de favoriser l'adoption d'une stratégie climatique plus ambitieuse. Cependant, le conseil d'administration de TotalEnergies a décidé de ne pas accepter la demande.

## 4.1 STRATÉGIES NET ZÉRO CRÉDIBLES

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2023, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct pour inciter plusieurs entreprises à adopter des stratégies net zéro crédibles. Cette campagne contribue ainsi à la décarbonation des industries à forte intensité de carbone et à la réduction des risques liés au climat auxquels sont confrontés les investisseurs institutionnels. Les entreprises visées sont : HSBC, JPMorgan Chase, Glencore, BP, Shell, TotalEnergies, Eni, Fortum, Nvidia et Honda.

Dans ce cadre, Ethos demande aux entreprises ciblées de mettre en œuvre des stratégies net zéro (ou plans de transition) comprenant les éléments suivants : objectifs de réduction fondés sur des données scientifiques (SBT), expertise suffisante en matière de changement climatique au niveau du conseil d'administration, objectifs de réduction liés à la rémunération variable des membres de la direction, vote des actionnaires sur la stratégie climatique (« Say on Climate »), ensemble concret de

## 4.2 BANKING ON LOW-CARBON FUTURE

Dans le cadre de cette campagne pluriannuelle, lancée dès septembre 2014 et coordonnée par ShareAction, Ethos et d'autres investisseurs institutionnels demandent aux banques d'examiner de manière critique leurs financements des activités à forte intensité de carbone et de les aligner sur les objectifs de l'Accord de Paris et sur les recommandations de la TCFD en matière de rapport sur le changement climatique. Régulièrement, les initiateurs de la campagne publient des études et des rapports sur les progrès réalisés par les banques ciblées, qui sert ensuite de base au dialogue avec ces banques. Au sein de la campagne, Ethos prend la tête du dialogue avec la banque suisse UBS.

## ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- ShareAction est intervenu au nom des investisseurs lors des assemblées générales de HSBC, BNP Paribas et Crédit Agricole pour demander des objectifs climatiques plus ambitieux et un financement plus généreux des entreprises à faibles émissions de CO<sub>2</sub>.
- Des lettres ont été envoyées à certaines banques européennes par les investisseurs institutionnels impliqués, leur demandant de cesser de financer directement de nouveaux champs pétroliers et gaziers.
- BNP Paribas a annoncé qu'elle cessait de participer aux nouvelles émissions d'obligations liées au pétrole et au gaz.
- Crédit Agricole a également annoncé qu'il ne participerait plus à l'émission d'obligations de pétrole et de gaz.
- Barclays, la plus grande banque européenne de financement des combustibles fossiles, a mis à jour ses directives pour le financement des entreprises pétrolières et gazières pour la première fois depuis 2020 et a comblé les lacunes de ces directives.

### 4.3 INVESTOR DECARBONIZATION INITIATIVE

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2017, Ethos a rejoint la campagne « Investor Decarbonization Initiative » (IDI) qui est échelonnée sur plusieurs années et coordonnée par ShareAction. L'objectif initial de la campagne était de cibler des entreprises de divers secteurs, dont la production d'électricité, le ciment, l'industrie automobile et le commerce de détail, pour les encourager à décarboner leurs opérations.

Ensuite, une campagne spécifique a été lancée en 2021 qui se concentre sur les stratégies de décarbonation de 13 entreprises chimiques européennes. Cette campagne souligne la nécessité d'électrifier les processus de production chimique en utilisant uniquement des énergies renouvelables et de remplacer les matières premières fossiles par de l'hydrogène ou du méthanol vert.

Le réseau d'investisseurs soutenant la campagne spécifique sur le secteur de la chimie est de 42 investisseurs institutionnels avec plus de 8300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, l'engagement s'est concentré sur huit entreprises prioritaires, pour lesquelles 52 activités d'engagement ont eu lieu. La coalition a eu des échanges et des conférences téléphoniques avec des membres de la direction de toutes ces entreprises.
- Des mesures d'intensification ont été prises concernant :

- › Yara International : une résolution d'actionnaires a été déposée avec trois autres investisseurs lors de l'AG pour inciter l'entreprise à fixer des objectifs globaux de réduction de ses émissions de GES de domaine 3. L'État norvégien, qui est l'actionnaire principal de Yara, a également été inclus dans les discussions avec la coalition d'investisseurs.
- › Evonik, Lanxess, Croda, Covestro et Air Liquide France : des questions ont été posées lors des AG.

### 4.4 PARTICIPATION AU CDP

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de cette campagne, lancée dès janvier 2017 Ethos et un large groupe d'investisseurs institutionnels internationaux demandent chaque année à un certain nombre d'entreprises n'ayant pas encore répondu aux questionnaires sur le changement climatique, les forêts et l'eau du CDP de le faire. Le CDP est une organisation à but non lucratif qui permet aux entreprises d'établir des rapports standardisés sur leurs émissions GES et autres indicateurs environnementaux.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 276 investisseurs représentant des actifs sous gestion de 21'000 milliards de dollars US ont participé à la campagne.
- Au total, 1998 entreprises ont été visées dont 1329 au sujet du questionnaire sur le changement climatique.
- 352 d'entre elles ont décidé de remplir les différents questionnaires du CDP (dont 164 sur le changement climatique et 196 sur l'eau) à la suite des activités d'engagement.
- Ethos a été choisi comme investisseur principal pour les entreprises suivantes : CK Hutchinson, Dassault Aviation et Strabag.

### 4.5 CLIMATE ACTION 100+

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la campagne « Climate Action 100+ », lancée dès décembre 2017 les investisseurs institutionnels, dont Ethos, se concentrent sur les 170 principaux émetteurs de GES qui sont responsables d'environ 80 % des émissions industrielles mondiales. Dans ce cadre, Ethos mène un dialogue direct avec trois entreprises (Nestlé, Holcim et Thyssenkrupp) pour le compte de « Climate Action 100+ ». La campagne s'efforce d'encourager les conseils d'administration et les directions des entreprises qualifiées d'importance systémique en matière d'émissions de GES à prendre trois mesures : premièrement, établir une gouvernance qui prévoit la responsabilité et le devoir de surveillance par le conseil d'administration des risques climatiques, deuxièmement, réduire les émissions de GES

tout au long de la chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris qui veut maintenir la hausse moyenne de la température mondiale à moins de 2° C au-dessus des niveaux préindustriels et troisièmement, améliorer le reporting en suivant les recommandations de la TCFD.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Dans 90 % des entreprises ciblées, le conseil d'administration a désormais un certain devoir de surveillance en matière de changement climatique.
- 88 % des entreprises ciblées se sont engagées publiquement à aligner leur reporting climatique sur les recommandations de la TCFD ou sur les directives de l'« International Sustainability Standards Board » (ISSB).
- 80 % des entreprises ciblées se sont fixées pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant, au moins pour les émissions des domaines 1 et domaine 2. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport à la première évaluation datant de mars 2021 (51 % des entreprises).

#### 4.6 UNE RÉGLEMENTATION AMBITIEUSE EN MATIÈRE D'ÉMISSIONS DE MÉTHANE POUR L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont publié en mai 2021 une déclaration d'investisseurs afin de demander à l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) de renforcer la réglementation en matière d'émissions de méthane pour l'industrie pétrolière et gazière américaine. Cette campagne est coordonnée par « l'Interfaith Center on Corporate Responsibility » (ICCR) et a été signée par 147 investisseurs institutionnels représentant 5350 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. Les émissions de méthane (toutes sources confondues) sont responsables de 25 % du réchauffement climatique actuel. Le secteur pétrolier et gazier est à la fois la plus grande source d'émissions anthropiques de méthane et le domaine dans lequel les réductions sont les plus faciles à réaliser. L'EPA a ensuite lancé une consultation publique sur la réglementation.

##### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- L'EPA a publié en mars la version finale de la réglementation « Oil and gas methane standards ». Grâce au fort engagement de toutes les parties prenantes, cette réglementation bénéficie du soutien des entreprises du secteur.
- L'EPA a officiellement publié les mises à jour finales des exigences de déclaration du méthane pour le secteur pétrolier et gazier, intégrées dans l'« Inflation Reduction Act » (IRA).
- La campagne a été clôturée cette année.

#### 4.7 LETTRE À LA SEC POUR LA PUBLICATION DE LA RÉGLEMENTATION AU SUJET D'INFORMATIONS SUR LE CLIMAT

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par la fondation « As You Sow » ont lancé en septembre 2022 une campagne collaborative visant la « Securities and Exchange Commission » (SEC) américaine en demandant la publication rapide de la réglementation finale au sujet des informations sur le climat (« Climate Disclosure Rule») et l'inclusion des émissions des domaines 1, 2 et 3 dans ladite réglementation. Cette campagne est soutenue par 143 investisseurs institutionnels avec 965 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

##### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La SEC a adopté en mars la réglementation « Climate Disclosure Rule » qui impose aux entreprises cotées de publier leurs émissions GES, l'analyse des risques et autres informations liées au climat.
- Malheureusement, le domaine 3 n'a pas été intégré à cette réglementation, qui est une part significative des émissions.
- La campagne a été clôturée cette année.

#### 4.8 NET ZERO ENGAGEMENT INITIATIVE

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'« Institutional Investors Group on Climate Change » (IIGCC), ont lancé une campagne d'engagement en décembre 2022 afin d'inciter plus de 100 des principaux émetteurs de gaz à effet de serre, principalement en Europe, à adopter et mettre en œuvre des stratégies net zéro.

##### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- À la fin de l'année, la campagne était soutenue par 107 investisseurs institutionnels.
- 85 entreprises ont engagé un dialogue avec les investisseurs.
- 90 % des entreprises ont répondu formellement à la lettre de lancement.
- Plus de 50 % des entreprises ont enregistré des progrès dans la définition d'objectifs de réduction des émissions et dans la quantification des principales mesures de décarbonation.

#### 4.9 VOTE SUR LE CLIMAT DANS LES ENTREPRISES BRITANNIQUES

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par « CCLA Investment Management » et le « Local Authority Pension Fund Forum » (LAPFF) ont lancé une campagne en décembre 2023 pour inciter 35 entreprises britanniques à fortes émissions de carbone à soumettre leurs plans de transition à l'approbation des actionnaires lors de leurs assemblées générales en 2024.

##### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cette campagne a été étendue à toutes les entreprises du FTSE 100 (à l'exclusion des fonds d'investissement) pour les AG en 2025, ce qui représente 76 entreprises.
- Le taux de réponse des entreprises augmente d'année en année pour atteindre 64 % à fin 2024.
- Deux entreprises se sont engagées à soumettre leurs plans de transition au vote de leurs actionnaires, respectivement en 2025 et 2026.

#### 4.10 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX GOUVERNEMENTS SUR LA CRISE CLIMATIQUE

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par sept réseaux d'investisseurs, ont publié une déclaration d'investisseurs avant la conférence COP29 en Azerbaïdjan en novembre 2024 afin de demander aux gouvernements de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour limiter le réchauffement climatique à 1.5 °C et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard.

##### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration a été signées par 534 investisseurs institutionnels qui représentent 29'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

# 5. Biodiversité

Le thème de dialogue sur la biodiversité a été introduit en 2021. Il regroupe la diversité au sein des espèces terrestres, marines et des différents écosystèmes. Il s'agit d'un thème vaste et complexe et le dialogue se concentre sur :

- **La déforestation** : Elle se trouve au cœur des sujets sur le climat, la biodiversité, la sécurité alimentaire et de l'eau et représente un risque financier de plus en plus important. Mettre fin à la déforestation peut représenter un tiers de la solution pour atteindre l'objectif climatique de l'Accord de Paris en termes d'émissions de CO<sub>2</sub> ainsi que réduire la perte de biodiversité. Pourtant, la déforestation se poursuit toujours à un rythme effréné.
- **La protection des océans et l'accès à l'eau** : L'eau et son accès génèrent de nombreux risques et fragilités pour les entreprises et les êtres humains. On peut citer la concurrence exacerbée pour accéder à l'eau, la pollution de l'eau par l'agriculture ou les entreprises chimiques et les impacts sur la santé, les risques pour les secteurs d'activité dépendant de l'eau comme matière première.
- **La pollution plastique** : Le plastique est un matériau polyvalent que nous utilisons de manière excessive et non responsable. Il est issu du pétrole et du gaz et est généralement conçu pour n'être utilisé qu'une seule fois avant d'être jeté. Chaque année, des millions de tonnes de plastique ont un impact négatif sur l'environnement.

## 5.1 DÉFORESTATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DU BŒUF ET DU SOJA

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En aout 2021, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct visant à inciter différentes entreprises de la chaîne de valeur du bœuf et du soja, largement impliquées dans la déforestation, à adopter des pratiques efficaces de prévention de la déforestation. La campagne couvre à la fois les producteurs, les distributeurs, les importateurs et les producteurs. Ces entreprises sont Ahold Delhaize, Archer Daniels Midland, BRF, Bunge, Carrefour, JBS et Sainsbury.

À cette fin, Ethos a identifié les meilleures pratiques internationales et formulé les attentes spécifiques des investisseurs en la matière : établir une politique interdisant la déforestation, s'engager à établir une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement, adopter un système de contrôle et vérification, engager le dialogue avec les parties prenantes, encourager la certification volontaire et publier un rapport sur la mise en œuvre de cette politique.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 25 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont huit conférences téléphoniques avec les entreprises.
- Lors de cette quatrième année de la campagne, seule une entreprise a progressé tandis que toutes les autres sont restées stables, reflétant un contexte législatif complexe (loi européenne sur la déforestation repoussée d'un an).

## 5.2 DE LA POLLUTION PLASTIQUE À LA CIRCULARITÉ

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2023, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct auprès de plusieurs entreprises de biens de consommation ayant une utilisation importante d'emballages plastiques afin qu'elles adoptent des pratiques efficaces pour lutter contre les déchets plastiques et la pollution ainsi qu'elles soutiennent la construction d'une économie circulaire. Ces entreprises sont Coca-Cola, Colgate-Palmolive, Mondelez International, PepsiCo, Procter & Gamble and Unilever.

À cette fin, Ethos a identifié les meilleures pratiques et formulé les attentes des investisseurs en la matière : adopter une stratégie de « réduction, réutilisation, remplacement puis recyclage », mettre en œuvre des mesures d'innovation en faveur de la circularité, s'engager avec les parties prenantes et plaider en faveur de réglementations favorisant la circularité et la minimisation de l'impact négatif de l'usage du plastique sur la santé humaine et publier des informations pertinentes de manière transparente.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 20 activités d'engagement ont eu lieu au cours de l'année dont trois conférences téléphoniques avec les entreprises visées.

- Lors de cette deuxième année de la campagne, les résultats sont mitigés car Ethos a eu plus de difficulté à garder un contact direct avec les entreprises qui n'ont pour la plupart pas montré de signes encourageants. Certaines ont même repoussé leurs objectifs liés au plastique de 2025 à 2030.
- Deux entreprises ont donc reculé dans le système d'évaluation des progrès d'Ethos et les autres sont restées stables.

### 5.3 DIALOGUE DES INVESTISSEURS AVEC LES INSTANCES RÉGULATRICES AU SUJET DE LA DÉFORESTATION

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juin 2022, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par le « Tropical Forest alliance », le Forum Economique Mondial (WEF) et soutenus par les PRI, qui a mis en place une campagne auprès des autorités et des associations industrielles dans certains pays (Brésil, Indonésie) au sujet de la déforestation. L'objectif du « Investor Policy Dialogue on Deforestation » (IPDD) est de coordonner un dialogue sur l'arrêt de la déforestation avec les décideurs politiques des pays concernés. Cette campagne est soutenue par 81 investisseurs représentant 10'500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des rencontres physiques en brésil ont eu lieu avec la banque nationale pour le développement économique et social (BNDES), la banque centrale brésilienne (BCB) et le ministère brésilien de l'agriculture.
- le groupe d'investisseurs s'est engagé publiquement contre le report de l'EUDR et l'annulation du « Amazon Soy Moratorium » au Brésil.

### 5.4 VALUING WATER FINANCE INITIATIVE

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En juillet 2022, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Ceres, ont lancé la « Valuing Water Finance Initiative » qui incite les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire, des boissons, de la technologie et du textile à mieux gérer et protéger les ressources en eau dans le cadre de leurs activités commerciales et de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette campagne est soutenue par une centaine d'investisseurs représentant 17'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion. Ethos est investisseur principal pour LVMH et Restaurant Brands International (RBI).

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Plusieurs conférences téléphoniques ont eu lieu avec LVMH et RBI au cours de l'année.
- Plusieurs actionnaires de RBI ont déposé une résolution d'actionnaires sur le sujet lors de l'AG de l'entreprise en juin qui a été soutenue par 29 % des votes.
- Une évaluation des 72 entreprises visées par cette campagne montre que seulement 15 % des entreprises ont obtenu un score supérieur à la moyenne. Elles doivent donc de manière générale encore s'améliorer sur le sujet de l'eau.

### 5.5 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS VISANT À RÉDUIRE LES EMBALLAGES ET LES DÉCHETS PLASTIQUES

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par VBDO (association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable) ont publié une déclaration d'investisseurs appelant des entreprises des secteurs des produits de grande consommation et les détaillants en alimentation à réduire leur utilisation des emballages et déchets plastiques. Une campagne d'engagement collectif auprès de ces entreprises s'est également mise en place.

Ethos a été choisi comme investisseur principal pour l'entreprise Danone.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 183 investisseurs représentant 10'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.
- Les engagements ont continué pendant l'année avec les entreprises de manière active.

### 5.6 NATURE ACTION 100

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'IIGCC et d'autres réseaux d'investisseurs à travers le monde, ont lancé à l'été 2023 une campagne d'engagement collectif d'envergure pour que les investisseurs engagent le dialogue avec les entreprises et les instances régulatrices afin de réduire l'atteinte à la nature et la perte de biodiversité.

100 entreprises de différents secteurs d'activité qui ont un impact majeur sur la perte d'habitat de la faune, la surexploitation des ressources et la pollution du sol, de l'eau et des déchets ont été choisies. Cette campagne souhaite inciter les entreprises à être plus ambitieuses et à prendre des mesures concrètes en faveur de la nature et biodiversité. 230 investisseurs institutionnels représentant 30'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Les résultats des premières évaluations comparatives de l'action des entreprises en faveur de la nature ont été publiés par la campagne et montrent la marge de progression importante des entreprises sur le sujet.
- Ethos participe aux coalitions d'investisseurs responsables de l'engagement avec Nestlé, Novartis et Roche. Ces trois entreprises se sont montrées ouvertes au dialogue et plusieurs conférences téléphoniques ont été organisées.

### 5.7 SPRING

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont lancé une campagne d'engagement collectif pour inciter les entreprises et les gouvernements à obtenir des résultats positifs pour la nature. La campagne vise à maximiser la contribution des investisseurs à l'objectif mondial d'arrêter et d'inverser la perte de biodiversité d'ici 2030. Pour cela, elle se concentre dans un premier temps sur la déforestation et la dégradation des sols.

Les investisseurs ont formulé plusieurs attentes auprès des entreprises : engagement public à inverser la tendance de la perte de biodiversité, objectifs en matière de déforestation et respects des droits humains tout au long de la chaîne d'approvisionnement et engagement d'aligner leurs prises de position politique. 200 investisseurs institutionnels représentant 15'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 60 entreprises sont visées.
- Ethos participe à des coalitions d'investisseurs afin d'engager directement avec l'entreprise suisse Clariant et le conglomérat Jardine Matheson Holding, basée à Hong Kong et actionnaire de l'entreprise Astra Agro Lestari, spécialisée dans la production d'huile de palme en Indonésie.

### 5.8 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS POUR METTRE FIN À LA POLLUTION PLASTIQUE



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'UNEP FI, PRI, « Finance for Biodiversity Foundation », « Business Coalition for a Global Plastics Treaty », VBDO et CDP ont publié une déclaration en faveur d'un instrument international ambitieux et juridiquement contraignant pour mettre fin à la pollution plastique. 160 investisseurs institutionnels représentant 15'500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Début décembre, la cinquième session du comité intergouvernemental de négociation (CIN-5), dont l'objectif était de finaliser un traité mondial sur les plastiques, a eu lieu à Busan en Corée du Sud.
- Malheureusement, les états participant à cette session n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une version finale du traité.

### 5.9 DÉCLARATION D'INVESTISSEURS AUX ENTREPRISES PÉTROCHIMIQUES SUR LE PLASTIQUE

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Planet Tracker ont lancé une campagne d'engagement visant les entreprises pétrochimiques en leur demandant de réduire leur dépendance aux combustibles fossiles, d'éliminer les produits chimiques dangereux de leurs produits et de cesser de s'opposer au traité mondial en cours de négociation dont le but est de mettre fin à la pollution plastique.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Une déclaration d'investisseur a été publiée en juillet, soutenue par 80 investisseurs institutionnels représentant 7300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion et a été envoyée directement à plus de 40 entreprises du secteur.
- Une deuxième déclaration d'investisseurs a été publiée en amont de la dernière session de négociation du traité mondial sur la pollution plastique.

## 5.10 INVESTOR POLICY PLATFORM FOR BIODIVERSITY

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En octobre 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnées par « Church of England », ont créé une plateforme d'investisseurs pour la biodiversité afin d'inciter les gouvernements à arrêter et à inverser la perte de la biodiversité. 27 investisseurs institutionnels représentant 2500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion soutiennent cette campagne.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La première activité a été une déclaration d'investisseurs en octobre aux gouvernements publiée en amont de la COP16 des Nations Unies sur la biodiversité en Colombie.

# 6. Social

La gestion des ressources humaines et conditions de travail est un élément clé de la stratégie de durabilité des entreprises. Il est attendu des entreprises qu'elles mettent en place une politique transparente qui confirme que ces enjeux sont identifiés et gérés de manière exemplaire.

Il faut notamment veiller à ce que ces politiques soient également appliquées aux employés des entreprises de la chaîne d'approvisionnement, situées souvent dans des pays émergents. Cela suppose que les entreprises établissent une stratégie claire pour gérer ces enjeux, notamment par la mise en place d'un code de conduite spécifique pour leurs fournisseurs. Pour s'assurer que ces mesures sont bien mises en œuvre, les entreprises doivent procéder à des audits réguliers de leurs fournisseurs. Les objectifs du dialogue peuvent être décrits comme suit :

- politique transparente en matière de droits des travailleurs ;
- publication d'indicateurs sur le ressources humaines (accidents, fatalités, taux de rotation, diversité, satisfaction, etc.) ;
- publication d'un code de conduite pour les fournisseurs ;
- mise en place d'un contrôle de diligence, notamment concernant la question du respect des droits humains ;
- introduction d'un salaire de subsistance dans les chaînes d'approvisionnement.

## 6.1 DROITS DU TRAVAIL DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DE L'INDUSTRIE TEXTILE

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Suite à l'accident du Rana Plaza au Bangladesh, Ethos a encouragé les entreprises à soutenir et élargir « l'Accord sur la sécurité incendie et bâtiments au Bangladesh » (l'Accord) en lançant une campagne propre en été 2017 sur le sujet. Depuis lors, cette campagne s'est développée et aborde dorénavant diverses questions liées aux droits des travailleurs et à la durabilité des chaînes d'approvisionnement dans l'industrie textile. En 2020, la campagne s'est concentrée sur la réponse des entreprises à la pandémie de COVID-19. En 2021 et 2022, l'augmentation des publications sur le travail forcé présumé dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang a attiré l'attention. Enfin, en 2023, les entreprises ont été invitées à adhérer au projet pilote d'assurance en cas d'accident du travail dans l'industrie textile bangladaise. Dans le cadre de ce dernier, les marques s'engagent à

verser des indemnités mensuelles aux personnes en incapacité permanente de travail et aux familles des travailleurs décédés.

Les entreprises visées sont : Adidas, Associated British Foods (Primark), H&M, Hugo Boss, Marks & Spencer, Next et Puma.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le projet pilote a été lancé par H&M et Primark. Au cours de l'année, Inditex et Next ont également rejoint cette initiative.
- Lors d'une conférence téléphonique en avril, Marks & Spencer a exprimé ses préoccupations concernant le programme.
- Adidas et Hugo Boss ont maintenu leur position de ne pas soutenir le projet en raison de leur faible volume d'achats au Bangladesh. Cependant, les deux entreprises continuent de suivre les évolutions du programme.

## 6.2 TRAVAIL FORCÉ DANS LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES DU SECTEUR TECHNOLOGIQUE

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En aout 2020, Ethos a lancé sa propre campagne d'engagement direct dans le but d'inciter six entreprises technologiques européennes à adopter des pratiques efficaces pour lutter contre le travail forcé.

Au début de la campagne d'engagement, une lettre d'introduction a été adressée aux présidences des conseils d'administration des entreprises concernées. Les lettres ont également été signées par des membres intéressés de « Shareholders for Change » (SfC). Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. Les entreprises visées sont : ASML, Ericsson, Hexagon, Infineon Technologies, Nokia et NXP Semiconductors.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Étant donné que l'engagement avec la majorité des entreprises avait été finalisé l'année précédente, seules des conférences téléphoniques avec Hexagon et Infineon Technologies, ainsi que des échanges par courriel avec Ericsson, ont eu lieu en 2024.
- Compte tenu des progrès réalisés, la campagne d'engagement a été clôturée à la fin de l'année 2024.

### 6.3 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS AUPRÈS DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONCERNANT LES DROITS NUMÉRIQUES



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2022, Ethos a rejoint une campagne d'investisseurs lancée en 2013 et coordonnée par l'ICCR et « Ranking Digital Rights » (RDR) concernant des médias sociaux et des entreprises de télécommunication à propos des droits numériques. L'engagement couvre 26 entreprises qui sont évaluées chaque année par l'organisation non gouvernementale RDR sur le respect du droit à la liberté d'expression et à la protection de la vie privée. Ces résultats sont directement pris en compte dans l'engagement avec les entreprises.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, il n'y a pas eu de conférences téléphoniques avec des entreprises, mais Ethos a échangé des informations sur le sujet via divers groupes de travail.
- Lors de la conférence téléphonique avec le groupe de travail sur la technologie et les droits humains, il a été établi que le plus grand frein à l'heure actuelle est la préparation de la mise en œuvre de la réglementation « Corporate Sustainability Reporting Directive » (CSRD), qui nécessite beaucoup de ressources. Par ailleurs, de nombreuses entreprises hésitent à publier les principes internes qu'elles appliquent déjà.
- En 2024, RDR a offert aux entreprises la possibilité de discuter de leur score. Seul six entreprises n'ont pas répondu.

### 6.4 KNOWTHECHAIN

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mai 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels soutenant la campagne « KnowTheChain » (KTC). KTC est un partenariat entre les ONG « Humanity United », « Business & Human Rights Resource Centre », « Vérité » et la société de recherche Sustainalytics. Ce partenariat vise à promouvoir des chaînes d'approvisionnement transparentes et responsables en comparant les pratiques des différentes entreprises. En identifiant les meilleures pratiques en matière de gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement, le groupe espère que ces pratiques seront adoptées progressivement par le plus grand nombre d'entreprises et qu'elles géreront les risques liés au travail forcé dans leurs chaînes d'approvisionnement. KTC réalise des évaluations depuis 2016 en se concentrant sur les secteurs des TIC, de l'alimentation, des boissons et du textile. À fin 2024, 108 investisseurs institutionnels avec des actifs sous gestion de 7000 milliards de dollars US soutiennent cette campagne.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En janvier, KTC a publié la nouvelle évaluation pour le secteur de l'habillement. Ce rapport souligne que de nombreuses entreprises sont mal préparées face aux lois actuelles et futures qui exigent l'identification et la réduction des risques dans la chaîne d'approvisionnement.
- L'évaluation révèle également un écart croissant entre les entreprises leaders et les retardataires en matière de pratiques sociales et de durabilité.
- En 2024, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Puma et Associated British Foods. De plus, Ethos a soutenu d'autres activités d'engagement, comme l'envoi d'une lettre à Hugo Boss.

### 6.5 DÉVELOPPEMENT DE LA CONVENTION « ACCORD »

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Après la tragédie du Rana Plaza en 2013, les entreprises textiles ayant des chaînes d'approvisionnement au Bangladesh ont créé l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'Accord). Les producteurs locaux, les syndicats et les entreprises textiles se sont mis d'accord pour améliorer la sécurité des usines locales, notamment par la création de conseils d'entreprise et la mise en œuvre de contrôles indépendants. Depuis avril 2017, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont réussi, grâce à leur engagement, à faire adhérer les entreprises textiles à l'accord. En 2021, les signataires ont atteint une nouvelle phase de leur partenariat en créant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord). Cet accord est toujours juridiquement contraignant et a été repris par le Pakistan en décembre 2022 en raison de son succès ; il couvre à nouveau le secteur de l'habillement et sera en vigueur pour une période initiale de trois ans.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Fin 2024, 129 entreprises ont déjà signé l'Accord du Pakistan.
- Ethos a soutenu une lettre d'investisseurs adressée à Kontoor Brands, qui, malgré son empreinte significative au Pakistan, n'a pas encore signé l'Accord du Pakistan.
- Quant à l'Accord du Bangladesh, l'année 2024 est restée relativement calme, notamment en raison de la prolongation du programme dans sa forme actuelle jusqu'à la fin de l'année 2029.

## 6.6 WORKFORCE DISCLOSURE INITIATIVE (WDI)

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2018, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux soutenant la campagne « Workforce Disclosure Initiative » (WDI). Le but de la campagne est d'améliorer la transparence sur la manière dont de grandes entreprises multinationales gèrent leur capital humain ainsi que la qualité des emplois qu'elles offrent tant au niveau du groupe que tout au long de leur chaîne d'approvisionnement. La WDI est calquée sur le CDP et utilise les standards de reporting existants. Les données qu'elle demande aux entreprises de publier concernent la composition de leurs effectifs, le développement et l'implication des travailleurs. Fin décembre 2024, la WDI était soutenue par 47 investisseurs institutionnels gérant des actifs de plus de 7500 milliards de dollars US.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 144 entreprises ont répondu au questionnaire, ce qui représente une diminution par rapport à l'année précédente (166). Toutefois, seules 463 entreprises ont été contactées en 2024, contre 1000 en 2023.
- Ethos a pris contact avec 28 entreprises suisses du SMI, dont cinq ont répondu au questionnaire en 2024.
- Ethos a également établi des contacts avec plus de dix entreprises internationales.

## 6.7 PLATEFORME DES INVESTISSEURS POUR LES SALAIRES DE SUBSISTANCE

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, Ethos s'est joint à une campagne d'investisseurs sur le salaire de subsistance dans l'industrie textile. L'engagement s'adresse à une trentaine d'entreprises qui sont analysées chaque année par les investisseurs institutionnels participants quant à leurs progrès en matière d'introduction d'un salaire de subsistance dans la chaîne d'approvisionnement. Ethos participe à la plateforme en tant qu'entité de soutien.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Fin 2024, la plateforme bénéficiait du soutien de 24 institutions financières, représentant un montant total de 7000 milliards d'euros d'actifs sous gestion.

- Au cours de l'année 2024, la méthodologie d'évaluation des entreprises du secteur de l'habillement a été actualisée afin d'inciter ces dernières à adopter une plus grande transparence, tant sur leurs chaînes d'approvisionnement que sur leur politique salariale globale. Ethos, en tant que membre du comité de gestion, a activement contribué à cette révision. La méthodologie d'évaluation des entreprises « Food & Agri & Retail » a également été mise à jour.
- Dans le secteur de l'habillement, des engagements ont été menés avec 33 entreprises, tandis que 22 entreprises ont été ciblées dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et du commerce de détail.
- Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de Richemont et a mené, en plus d'un échange intensif par courriels, une conférence téléphonique.

## 6.8 SOUTIEN PAR LES INVESTISSEURS AU STANDARD SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS ÉTABLI PAR BANKTRACK

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par l'organisation « Investor Alliance for Human Rights » (IAHR), ont envoyé en mars 2020 une déclaration d'investisseurs à 50 banques afin de les inciter à combler les lacunes identifiées par l'ONG « BankTrack ». La déclaration actualisée a été signée par 48 investisseurs institutionnels en 2023. Malgré quelques événements positifs isolés depuis l'adhésion à la campagne, qui montrent que les banques appliquent de plus en plus les obligations de diligence en matière de droits humains, il reste un grand retard à rattraper.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, BankTrack a publié son cinquième indice de référence, analysant la performance de 50 des plus grandes banques en matière de droits humains. Ce rapport révèle que la plupart des banques n'appliquent toujours pas les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Néanmoins, des progrès sont notés, car un nombre croissant de banques mettent en place des mécanismes de plainte.
- En outre, BankTrack gère une base de données permettant de suivre les réponses des banques dans des cas où, par exemple, la société civile demande des mesures pour promouvoir la protection des droits humains.

## 6.9 AMÉLIORATION DES RÉSULTATS DU « CORPORATE HUMAN RIGHTS BENCHMARK » (CHRB)

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2020, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé des lettres aux entreprises qui sont qualifiées de retardataires en raison de leur inaction quant à la gestion des risques en matière de droits humains et à la mise en œuvre d'une diligence raisonnable dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ces lettres demandent aux entreprises de démontrer leur engagement en faveur des droits humains en publiant des informations sur leurs systèmes et processus en la matière. Cette campagne est coordonnée par l'IAHR et la « World Benchmarking Alliance » (WBA). Ethos est responsable du dialogue avec Infineon Technologies depuis 2021.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, la WBA a publié un rapport sur les tendances et les enseignements tirés de cinq éditions de l'indice de référence des droits humains des entreprises (CHRB), couvrant la période de 2018 à 2023.
- Le rapport souligne que 64% des entreprises ont réalisé des progrès au cours de cette période, mais que des actions concrètes ayant un impact positif sur les travailleurs restent insuffisantes. Cependant, les mécanismes de réclamation sont devenus plus accessibles.
- En juin, Ethos a également participé à une revue stratégique quinquennale du CHRB.

## 6.10 GROUPE D'ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS - RÉGION AUTONOME OÛÏGHOURE DU XINJIANG

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En décembre 2020, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs internationaux traitant de problématique des violations des droits humains des Ouïghours au Xinjiang. Dans le cadre de cette campagne, des lettres ont été envoyées à plus de 40 entreprises au cours du premier trimestre de l'année 2021 leur demandant d'examiner les risques liés au travail forcé dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang en Chine. Le rapport « Uyghurs for Sale », publié en mars 2020 par le « Australian Strategic Policy Institute » (ASPI) et les rapports du « Helena-Kennedy Center » de l'université de Sheffield Hallam constituent une source d'information importante. Ils confirment la généralisation du travail forcé et identifient les entreprises et les secteurs exposés aux risques de ces violations généralisées des droits humains. Cette campagne est coordonnée par l'ICCR et Rathbones Investment Management. Au sein du groupe d'investisseurs, Ethos a pris la tête du dialogue direct avec Puma, Marks & Spencer et BMW.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, Ethos a poursuivi son rôle d'investisseur principal auprès de BMW. Le litige dans le cadre de la loi allemande sur la chaîne d'approvisionnement est toujours en cours. Lors d'une conférence téléphonique en novembre, BMW a expliqué comment les processus de diligence raisonnable continuent d'être améliorés.
- Ethos a également organisé une conférence téléphonique avec Marks & Spencer. L'entreprise a détaillé les mesures prises pour renforcer ses capacités à vérifier l'origine du coton afin de minimiser les risques de travail forcé.
- Ethos a soutenu deux lettres adressées à Volkswagen, demandant des procédures plus solides pour l'évaluation de la diligence raisonnable en matière de droits humains.

## 6.11 LETTRES POUR DEMANDER AUX ENTREPRISES BRITANNIQUES DE PRÉSENTER DES RAPPORTS EN CONFORMITÉ AVEC LA LOI SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par Rathbones Investment Management, ont envoyé des lettres aux entreprises cotées à l'indice FTSE 350 qui ne respectaient pas la section 54 de la loi britannique sur l'esclavage moderne. Selon la section 54, la déclaration d'une entreprise sur le devoir de diligence et les mesures contre l'esclavage moderne et la traite des êtres humains doit être accessible au public. Cette déclaration doit en outre être approuvée par le conseil d'administration et mise à jour chaque année. Au début de chaque année, les entreprises du FTSE 350 qui ne respectent pas cette loi sont analysées.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cette année, grâce à l'engagement mené, 30 des 32 entreprises ciblées du FTSE 350 publieront des rapports 2024 conformes à la loi sur l'esclavage moderne.

## 6.12 INITIATIVE DES INVESTISSEURS POUR DES SOINS RESPONSABLES

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé en avril 2021 une déclaration d'investisseurs pour améliorer les normes de travail et la qualité des soins dans les maisons de soins. Le syndicat « UNI Global Union » coordonne cette campagne qui a été signée par 133 investisseurs institutionnels représentant 3800 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Aucune action n'a été réalisée cette année.
- La campagne a été clôturée cette année.

#### 6.13 LETTRE D'INVESTISSEURS CONCERNANT LES MINÉRAIS DE CONFLITS DANS LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DES SEMI-CONDUCTEURS

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2021, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par « Steward Investors », ont envoyé des lettres à plus de 25 entreprises actives dans les technologies de l'information et de la communication. Les lettres demandent aux entreprises d'introduire et d'étendre les bonnes pratiques en matière d'approvisionnement responsable en minéraux dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs. Toutes les entreprises ont notamment été invitées à améliorer la thématique de la traçabilité. La campagne est soutenue par 160 investisseurs dont les actifs sous gestion s'élèvent à 6590 milliards de dollars US.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- L'organisation initiatrice Stewart Investors a été la première à être admise, en février, au sein du réseau d'investisseurs de la RMI (Responsible Minerals Initiative). Elle continue d'y développer des relations étroites avec les entreprises.
- En mai, Stewart Investors a participé au forum de l'« Organisation for Economic Cooperation and Development » (OCDE) sur les chaînes d'approvisionnement responsables en matières premières, lors duquel des rencontres en personne ont eu lieu avec Intel, BMW et des associations sectorielles.

#### 6.14 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES CONGÉS DE MALADIE PAYÉS DANS LES ENTREPRISES AMÉRICAINES

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2022, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont lancé une campagne d'engagement auprès d'entreprises américaines pour leur demander de faire preuve de plus de transparence en ce qui concerne leur politique en matière de congés de maladie payés. La campagne est coordonnée par l'ICCR et soutenue par 150 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 3600 milliards de dollars US. En 2022, des lettres ont été envoyées à 40 entreprises ainsi que des résolutions d'actionnaires demandant une plus grande transparence des politiques en matière de jours de maladie payés.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des résolutions d'actionnaires ont été déposées demandant plus de transparence sur les politiques concernant les congés maladie payés chez TJX, CN Rail et une autre société ferroviaire canadienne (CPKC).
- La résolution concernant TJX a été retirée en raison d'une amélioration de la situation.
- Une conférence téléphonique a été organisée avec Hilton Worldwide, qui a par la suite mis à jour sa politique sur les congés maladie payés.

#### 6.15 ENGAGEMENT COLLECTIF POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels ont envoyé en mai 2022 une déclaration d'investisseurs à des entreprises du secteur des technologies numériques pour les inciter à s'engager publiquement en faveur d'un usage éthique de l'intelligence artificielle (IA). La WBA coordonne cette campagne soutenue par 61 investisseurs représentant 8500 milliards de dollars US d'actifs sous gestion qui vise plus de 200 entreprises. Ethos a été choisi comme investisseur principal auprès de deux entreprises suisses : Swisscom et Logitech.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- 71 des 200 entreprises ciblées ont maintenant des principes éthiques d'utilisation de l'IA (contre 52 en septembre 2023).
- Ethos a eu au cours de l'année plusieurs échanges avec Swisscom sur le sujet afin de discuter en détails de la mise en place concrète des principes éthiques de l'utilisation de l'IA.
- Ethos a également eu plusieurs échanges avec Logitech sur le sujet afin de leur présenter les attentes de la campagne et de les inciter à publier des principes d'utilisation de l'IA.

#### 6.16 ADVANCE - INITIATIVE D'INVESTISSEURS POUR LES DROITS HUMAINS ET LES QUESTIONS SOCIALES

##### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonnés par les PRI, ont rejoint en mai 2022 la campagne « Advance » pour les droits humains et les préoccupations sociales. Cette campagne d'engagement collectif de cinq ans a été officiellement lancée le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et invite 40 entreprises des secteurs des métaux et des mines ainsi que des énergies renouvelables à promouvoir les droits humains et à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. La campagne est soutenue par 220 investisseurs institutionnels avec 30'000 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.

## ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Ethos a mené un total de trois conférences téléphoniques avec ENGIE et E.On, dans lesquelles Ethos a agi en tant que co-lead.
- Ethos a participé à sept conférences téléphoniques dédiées au partage de connaissances et d'expériences avec d'autres investisseurs.
- Malgré des avancées significatives en matière de transparence sur le lobbying climatique, E.On reste hésitant dans le domaine de la publication de rapports sur le lobbying en matière de droits de l'homme.
- ENGIE a été appelé à plusieurs reprises à publier davantage d'informations sur son processus de diligence raisonnable en matière de droits humains.

### 6.17 COLLABORATION DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LES DROITS HUMAINS

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2023, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par le Conseil d'éthique de Suède, ont lancé une campagne d'engagement auprès des entreprises technologiques pour les inciter à atténuer les risques et les impacts liés aux droits humains et à la société dans le cadre de leurs activités.

La campagne, qui se déroule sur trois ans, s'appuie sur les attentes des investisseurs publiées par le Conseil d'éthique des fonds de pension nationaux suédois, les principes directeurs des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains, sur les enseignements tirés de l'évaluation RDR et les normes pertinentes du « Sustainability Accounting Standards Board » (SASB).

La campagne est soutenue par une trentaine d'investisseurs institutionnels avec 6400 milliards de dollars US d'actifs sous gestion et cible sept grandes entreprises technologiques.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Ethos a un rôle de « supporter » auprès de quatre entreprises : Alphabet, Amazon.com, Apple et Meta Platforms.
- Plusieurs échanges ont eu lieu avec six entreprises dont des conférences téléphoniques avec Amazon.com et Meta Platforms.
- Bien qu'il y ait eu des échanges avec Alphabet ces dernières années, ce contact n'a pas pu être maintenu cette année.

### 6.18 ENGAGEMENT DES INVESTISSEURS SUR LES ENTREPRISES TIC ET LA SANTÉ MENTALE

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2023, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels qui lance une campagne d'engagement avec les entreprises technologiques afin de les inciter à réduire les impacts négatifs potentiels de leurs technologies. La campagne est coordonnée par Sycomore Asset Management et AXA Investment Managers.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration des investisseurs a été mise à jour en août 2024. À cette date, elle était soutenue par 33 investisseurs institutionnels représentant 2622 milliards de dollars US d'actifs sous gestion.
- L'engagement a été poursuivi en 2024 avec 15 entreprises. Neuf conférences téléphoniques ont été organisées avec ces entreprises. Pour chacun des neuf indicateurs, une pratique exemplaire a été identifiée parmi les entreprises ciblées. Cela a conduit à la publication, en novembre, d'un guide destiné à être utilisé par les investisseurs dans le cadre de leurs engagements.

### 6.19 LETTRE DE SOUTIEN POUR L'INTERDICTION DES CLAUSES DE NON-CONCURRENCE AUX ETATS-UNIS

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En avril 2023, Ethos a rejoint un groupe d'investisseurs institutionnels coordonné par Zevin Asset Management et l'ICCR. Ceux-ci ont envoyé une lettre à la « Federal Trade Commission » (FTC) américaine pour soutenir sa proposition d'abolir les clauses de non-concurrence dans les contrats de travail. Les clauses de non-concurrence sont considérées comme des politiques de travail économiquement inefficaces car elles constituent un obstacle à la mobilité professionnelle et aux négociations salariales.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Cet engagement politique s'est terminé à la fin de l'année 2024, après que les organisations initiatrices ont soumis une nouvelle déclaration exposant les raisons pour lesquelles l'abolition des clauses de non-concurrence est économiquement judicieuse et renforce les droits des travailleurs.

## 6.20 IMPORTANCE DES NORMES SOCIALES POUR L'INTERNATIONAL SUSTAINABILITY STANDARDS BOARD (ISSB)

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En août 2023, Ethos s'est joint à une campagne coordonnée par la fondation Thomson Reuters dans le but de demander à l'ISSB de donner la priorité aux droits humains et au capital humain dans son prochain plan de travail et de traiter ces domaines ensemble. La campagne est soutenue par 27 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 1000 milliards de dollars US.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le plan de travail mis à jour de l'ISSB pour la période 2024-2026 a été publié en juin.
- Comme demandé dans la déclaration des investisseurs, l'ISSB a ajouté à son plan de travail un projet de recherche visant à explorer les informations liées aux risques et opportunités en matière de durabilité concernant le capital humain. Ce projet aboutira à une norme ultérieure.
- Ethos a partagé son approche sur le thème du capital humain lors d'une consultation avec des représentants de l'ISSB au cours d'une conférence téléphonique.

## 6.21 SOUTIEN DES INVESTISSEURS À UN SALAIRE DÉCENT POUR LES TRAVAILLEURS AMÉRICAINS

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2023, Ethos s'est joint à une campagne coordonnée par l'ICCR, pour publier une déclaration des investisseurs pour demander aux entreprises américaines de prendre des mesures pour payer un salaire de subsistance aux travailleurs temporaires et permanents, conformément aux normes internationales en matière de droits humains. La déclaration des investisseurs a été publiée en novembre 2023. Elle est soutenue par 135 investisseurs institutionnels dont les actifs sous gestion s'élèvent à 4500 milliards de dollars US.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Des conférences téléphoniques ont été organisées avec 11 entreprises ciblées.
- Neuf résolutions d'actionnaires ont été déposées, dont cinq sur les politiques de salaire décent (« Living Wage Policies »), trois sur les rapports relatifs au salaire décent (« Living Wage Reports »), et une sur une évaluation des revenus décents (« Living Income Assessment »).
- Cinq de ces résolutions ont été soumises au vote lors des assemblées générales.

## 6.22 SOUTIEN D'UNE LÉGISLATION SUR LA DILIGENCE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT ET DE DROITS HUMAINS AU ROYAUME-UNI

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En mars 2024, Ethos a rejoint une initiative de dialogue politique coordonnée par l'IAHR appelant les décideurs politiques au Royaume-Uni à adopter une législation robuste sur la diligence raisonnable en matière de droits humains et de protection de l'environnement, en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En novembre, une rencontre en personne a eu lieu avec deux représentantes de l'organisation initiatrice.
- La déclaration des investisseurs a été publiée. Cependant, le soutien de la part du gouvernement actuel reste limité, malgré les déclarations et les efforts de certaines entreprises et organisations de la société civile.

# 7. Gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise est un sujet majeur dans l'application des stratégies durabilité des entreprises car il s'agit de l'instrument central pour la gestion des risques éthiques, environnementaux et sociaux auxquels une entreprise fait face. Les objectifs de l'engagement à ce sujet couvrent :

- **la composition et le fonctionnement du conseil d'administration** : Les entreprises doivent veiller à avoir des compétences équilibrées au sein du conseil, que l'indépendance soit suffisante, que la diversité soit suffisamment représentée et que le conseil soit régulièrement renouvelé ;
- **les politiques de rémunération des instances dirigeantes** : Le dialogue vise des améliorations au sujet de la transparence de ces politiques de rémunération ainsi que l'introduction de critères de performance environnementaux et sociaux ;
- **la responsabilité fiscale** : Les entreprises doivent établir une stratégie fiscale responsable en s'engageant à payer leurs impôts dans les pays où elles ont des activités et où elles réalisent des bénéfices ;
- **la responsabilité numérique** : Les entreprises doivent, entre autres, respecter les plus hauts standards en matière de traitement et de protection des données, mettre en place des principes éthiques de l'utilisation de l'intelligence artificielle et assurer une transition sociale juste et responsable ;
- **le droit des actionnaires** : protection des droits des actionnaires, tels que le droit de participer à l'assemblée générale et le droit de déposer une résolution d'actionnaires.

## 7.1 LETTRE AUX GÉRANTS POUR ENCOURAGER LE VOTE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Chaque année depuis 2018, quelques semaines avant la saison des assemblées générales, Ethos encourage les membres de l'EEP International à contacter leurs gérants de fortune pour l'exercice des droits de vote des actions en portefeuille. Ethos prépare un modèle de lettre que les membres de l'EEP International peuvent envoyer directement à leurs gérants pour leur demander de soutenir certaines résolutions d'actionnaires. La lettre demande également aux gérants davantage de précisions sur la manière dont les droits de vote sont exercés.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- thèmes principaux des résolutions soutenues :
  - › alignement avec l'Accord de Paris ;
  - › mise en place d'objectifs de neutralité carbone ;
  - › publication d'activités de lobbying en faveur du climat ;
  - › politiques de financement des énergies fossiles par les banques ;
  - › pollution plastique ;
  - › droit aux congés maladie payés.

## 7.2 RESPONSABILITÉ FISCALE DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En novembre 2019, Ethos a lancé sa propre campagne d'engagement direct visant à encourager certaines entreprises américaines des secteurs de la technologie et de la restauration à adopter des pratiques fiscales responsables. Dans le cadre de cette campagne d'engagement, cinq demandes ont été formulées :

- La responsabilité de la stratégie fiscale est du ressort du conseil d'administration.
- Les principes de la responsabilité fiscale sont intégrés dans une politique spécifique et accessible au public.
- L'entreprise paie ses impôts là où la valeur économique est générée.
- Les opérations intra-groupe sont réalisées aux conditions du marché.
- L'entreprise publie le montant des impôts versés séparément pour chaque pays.

Depuis le début de la campagne d'engagement, le dialogue a été établi avec toutes les entreprises et les attentes d'Ethos ainsi que les points de vue des entreprises ont été discutés. Malheureusement, la prise de conscience des entreprises ciblées en faveur d'une plus grande transparence de leurs pratiques fiscales est lente.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- Le dialogue a été poursuivi avec toutes les entreprises ciblées afin de réaffirmer l'importance des demandes d'Ethos.

- Les entreprises visées sont prêtes à un échange (uniquement par écrit), mais restent peu disposées à améliorer substantiellement leur transparence en matière de pratiques fiscales.
- Comme mesure d'intensification, Ethos a soutenu une pétition de la « FACT Coalition » au nom de 87 investisseurs représentant plus de 2300 milliards de dollars US d'actifs sous gestion, demandant à la SEC d'adopter de nouvelles règles exigeant des entreprises cotées aux Etats-Unis qu'elles publient leurs bénéfices, revenus et autres informations fiscales importantes séparément pour chaque pays dans lequel elles opèrent (Country-by-Country, CbCR).

### 7.3 RÉMUNÉRATION RESPONSABLE

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

L'inadéquation entre la rémunération des dirigeants et les intérêts des actionnaires reste une préoccupation majeure des investisseurs institutionnels. En fait, le système de rémunération peut fortement influencer la propension des cadres à prendre des risques et donc avoir un impact sur l'orientation stratégique de l'entreprise. D'autre part, il est probable que les entreprises qui accordent de l'importance à la rémunération responsable agissent de manière plus durable en évitant les risques financiers excessifs et en adoptant une perspective à plus long terme.

Dans le cadre de cette campagne d'engagement lancée par Ethos en 2024, une sélection d'entreprises dont la politique de rémunération a été clairement contestée par les actionnaires lors des assemblées générales 2024, est invitées à mettre en place des systèmes de rémunération responsables et adéquats. Celles-ci doivent contenir les éléments suivants :

- fixer des rémunérations totales raisonnables pour les dirigeants, la rémunération variable maximale du directeur général ne devant pas dépasser trois fois le salaire de base ;
- intégration d'indicateurs liés à l'ESG, qui doivent être clairement définis, quantifiés et ambitieux ;
- évaluation et publication des écarts salariaux entre hommes et femmes ainsi qu'entre la personne la mieux rémunérée et le salaire médian, accompagnées d'une explication des mesures prises pour réduire les écarts potentiels.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En septembre 2024, des lettres ont été envoyées à toutes les présidences de conseil d'administration et, par la suite, des rappels ont été envoyés par courriel.
- En octobre, novembre et décembre, les premières conférences téléphoniques ont pu être organisées avec SAP, Renault et Airbus, d'autres sont prévues.

- Les premières conclusions indiquent que le seuil fixé par Ethos pour la rémunération variable maximale de la direction générale est largement inférieur aux pratiques constatées. De plus, l'orientation vers le « pay-for-performance » reste un sujet de discussion intense.

### 7.4 ADOPTION MONDIALE DES NORMES S1 ET S2 DE L'ISSB EN MATIÈRE DE RAPPORT DE DURABILITÉ

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En octobre 2023, Ethos s'est joint à une campagne appelant les autorités du monde entier à adopter globalement les normes de reporting sur le développement durable ISSB S1 et S2 selon un calendrier ambitieux d'ici 2025. Cette campagne est coordonnée par le « London Stock Exchange Group » (LSEG), les PRI et les « Sustainable Stock Exchanges » (SSE).

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La déclaration des investisseurs a été publiée en mai 2024 à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale des commissions de valeurs mobilières (OICV).
- Cette déclaration est fréquemment citée dans les dialogues politiques menés par les PRI avec des pays envisageant l'adoption des standards.
- D'ici décembre 2024, plus de 30 pays ont adopté ces standards ou sont en passe de le faire.
- Les pays ayant progressé dans l'adoption des standards de l'ISSB représentent environ 57 % du produit intérieur brut mondial, plus de 40 % de la capitalisation boursière mondiale et plus de la moitié des émissions mondiales de gaz à effet de serre.

### 7.5 INVESTOR COALITION FOR EQUAL VOTES

#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En janvier 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs institutionnels, coordonné par Railpen et le Conseil des investisseurs institutionnels (CII), ont lancé la « Investor Coalition for Equal Votes ». L'objectif de cette campagne d'engagement collectif est de promouvoir des structures de capital qui prévoient l'égalité des droits de vote pour chaque action détenue.

Pour atteindre leurs objectifs, les investisseurs institutionnels de la coalition s'engagent à la fois auprès des entreprises et des instances régulatrices. La coalition se concentre également sur les engagements avec les entreprises pré-IPO et leurs cabinets de conseil, en se concentrant dans un premier temps sur le Royaume-Uni

et les États-Unis. La coalition soutient également l'avancement de la réglementation et de la législation sur l'égalité des droits de vote, lorsque cela est possible, auprès des décideurs politiques et des organismes de normalisation.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En janvier 2024, une déclaration des investisseurs contenant les attentes fondamentales de la coalition a été publiée.
- Entre avril et septembre 2024, des lettres ont été envoyées à plusieurs entreprises concernant des préoccupations relatives aux structures d'actions à double catégorie.
- En juin, une déclaration d'investisseur spécifique a été envoyée à Tesla pour promouvoir le principe « one share one vote ».
- Une étude sur l'exercice des droits de vote par les membres de la coalition concernant différentes catégories d'actions a été publiée en novembre.

### 7.6 LETTRE DES INVESTISSEURS POUR UNE CONDUITE RESPONSABLE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES VIRTUELLES DANS LES ENTREPRISES CANADIENNES



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En février 2024, Ethos et un groupe d'investisseurs, coordonné par le « British Columbia General Employees' Union » (BCGEU), ont demandé aux entreprises canadiennes de l'indice S&P TSX 60, par le biais d'une lettre ouverte, de dévoiler, suffisamment tôt avant leurs assemblées générales et l'envoi de leurs documents de vote, leurs plans pour préserver les droits des actionnaires lors d'assemblées générales purement virtuelles ou hybrides.

En demandant aux entreprises de s'engager à respecter les droits des actionnaires lors des assemblées générales virtuelles, les investisseurs institutionnels protègent ces droits des actionnaires.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La lettre a été publiée en avril et est soutenue par 38 investisseurs institutionnels représentant 1700 milliards de dollars canadiens.
- Plusieurs médias économiques canadiens ont repris la campagne et en ont parlé.
- À la fin de l'année, environ un tiers des entreprises visées ont réagi et signalé leur volonté soit de passer à des assemblées générales hybrides ou en personne, soit d'améliorer au moins le format de l'assemblée générale virtuelle.

### 7.7 CAMPAGNE CONTRE LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES UNIQUEMENT VIRTUELLES EN ALLEMAGNE



#### CONTEXTE ET OBJECTIFS

Ethos et la « Deutsche Schutzvereinigung für Wertpapierbesitz e.V. » (DSW) estiment qu'il est indispensable d'organiser une assemblée générale physique tout en permettant à l'actionnariat de s'exprimer et de voter en ligne (format hybride). Ce format donne aux actionnaires le choix entre une participation physique ou virtuelle et garantit un contact direct entre la direction, le conseil de surveillance et les actionnaires au moins une fois par an. Il s'agit d'un mécanisme important pour renforcer la responsabilité et d'une opportunité de dialogue constructif dans un cadre formel.

C'est pourquoi Ethos et la DSW ont envoyé une lettre aux dix plus grandes sociétés du DAX ayant leur siège en Allemagne et qui ont organisé ces dernières années des assemblées générales exclusivement virtuelles.

#### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- La lettre a été envoyée en octobre et adressée à la direction générale et à la présidence du conseil de surveillance des entreprises visées. Elle indique que DSW et Ethos sont critiques à l'égard des modifications des statuts qui prévoient un renouvellement de l'autorisation pour tenir des assemblées générales exclusivement virtuelles.
- De plus, la campagne a été soutenue par « Better Finance » et « Shareholders for Change ».
- Plusieurs médias économiques allemands ont repris la campagne et en ont parlé.
- À la fin de l'année, plusieurs entreprises ont réagi et se sont déclarées prêtes au dialogue.

# 8. Violation des normes internationales

Pour les investisseurs institutionnels, les violations des normes internationales par les entreprises de leurs portefeuilles représentent à la fois un risque de réputation et d'investissement. C'est pourquoi Ethos mène une campagne d'engagement contre les violations des normes internationales qui cible les entreprises qui commettent des violations graves et/ou systémiques des normes internationales de bonne conduite dans les domaines des droits humains et des travailleurs, de l'environnement et la lutte contre la corruption. Les dix principes du Pacte mondial des Nations-Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales servent de base normative. Le choix des entreprises se base sur le processus existant d'Ethos pour l'identification des controverses.

L'objectif du dialogue est défini comme suit :

- Élimination et réparation prouvée de la violation et amélioration des processus de gestion afin d'éviter une nouvelle violation.
- Si l'objectif n'est pas atteint dans un délai raisonnable, Ethos recommande l'exclusion de l'univers d'investissement de l'entreprise en cause.

## 8.1 CAMPAGNE 2022

### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2022, Ethos a lancé une campagne d'engagement direct pour exhorter plusieurs entreprises qui ont enfreint gravement des normes internationales ou qui les ont enfreintes à plusieurs reprises, à prendre des mesures pour remédier à ces incidents. Concrètement, les exigences suivantes ont été définies :

- suppression de l'infraction ;
- réparation de l'infraction ;
- amélioration des processus de gestion pour éviter de nouvelles violations ;
- et éventuellement des objectifs supplémentaires spécifiques à l'entreprise.

Au début de cette campagne de plusieurs années, Ethos a envoyé des lettres d'introduction aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées. Par la suite, un dialogue a été engagé avec toutes les entreprises. Ce dialogue s'est poursuivi de manière intensive en 2023 et 2024.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- En 2024, le dialogue avec les neuf entreprises ciblées a été poursuivi. Toutes les entreprises sont restées au même niveau d'avancement, sans enregistrer de progrès ni de recul significatif.
- Au total, trois conférences téléphoniques ont été organisées avec des entreprises cibles.
- Par ailleurs, Ethos a participé à 11 conférences téléphoniques avec d'autres investisseurs et à plusieurs webinaires organisés par les entreprises sur leurs politiques ESG.

## 8.2 CAMPAGNE 2024

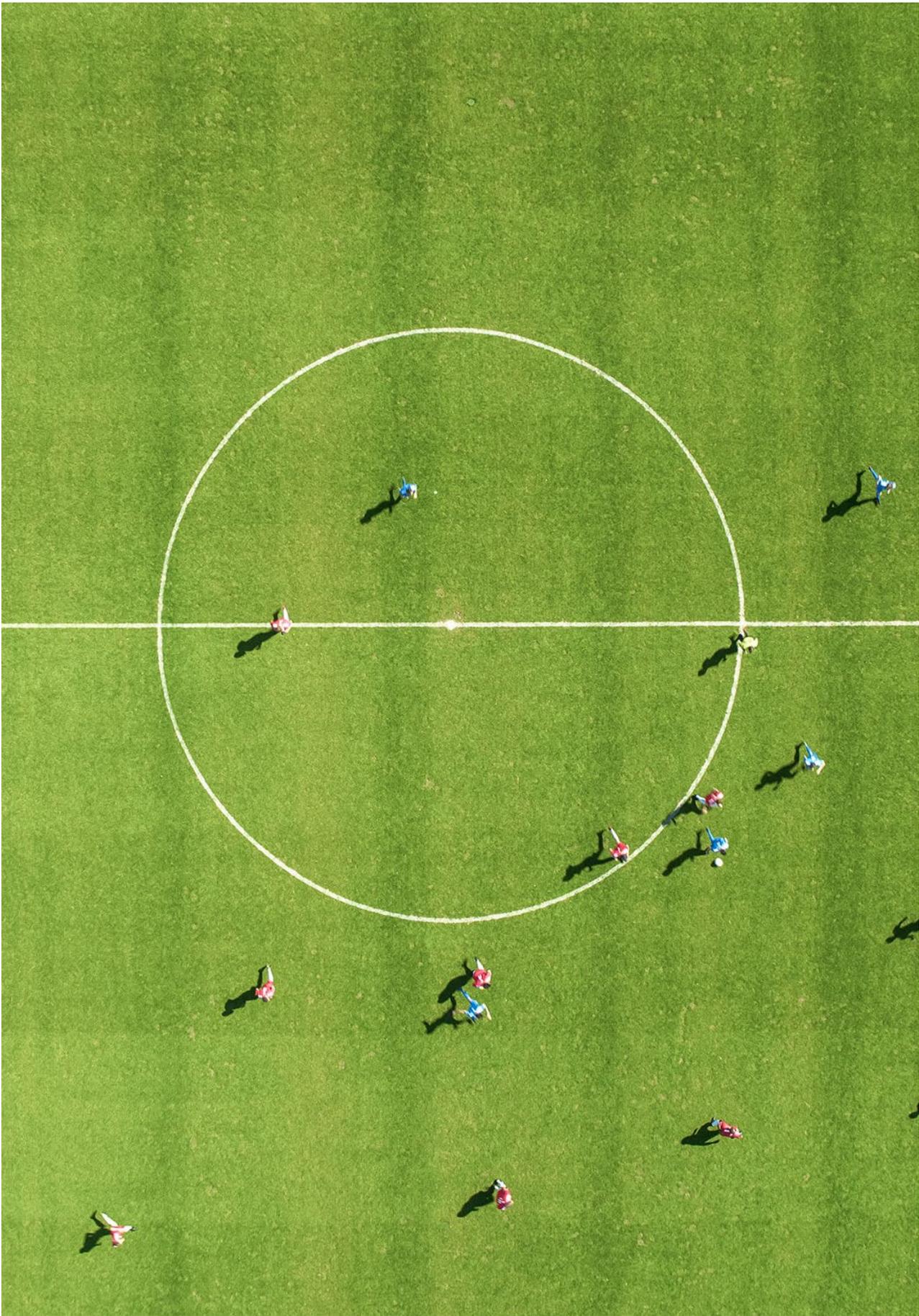
### CONTEXTE ET OBJECTIFS

En septembre 2024, Ethos a lancé une nouvelle campagne d'engagement visant à inciter les entreprises qui ont gravement ou à plusieurs reprises enfreint les normes internationales à prendre des mesures pour remédier à ces manquements. Les objectifs spécifiques définis sont les mêmes que ceux de la campagne de 2022.

Au début de cette campagne pluriannuelle, Ethos a envoyé des lettres introductives aux présidences des conseils d'administration des entreprises ciblées. Par la suite, un dialogue intensif a été engagé avec toutes les entreprises. À fin 2024, un contact direct a pu être établi avec trois des quatre entreprises ciblées.

### ACTIONS ET RÉSULTATS EN 2024

- À la fin de l'année, seul Freeport Mc MoRan n'avait pas encore répondu malgré plusieurs courriels de relance.
- Un contact direct a été établi avec les trois autres entreprises. Les premières conférences téléphoniques sont prévues pour le début de l'année 2025.





# ANNEXES

# Swiss Stewardship Code

<b>PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE</b>	Consistent with their fiduciary duty to clients, investors and service providers integrate stewardship into their investment management and/or working models with the objective of creating long-term value for clients and other stakeholders. Board leadership, appropriate oversight as well as regular review of governance practices are essential.
<b>PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES</b>	Investors and service providers develop effective stewardship policies which reflect the principles for effective stewardship and are aligned with their goals and values.
<b>PRINCIPLE 3 - VOTING</b>	Investors and service providers commit to active and informed voting with the goal of fostering long-term sustainable value creation. Investors integrate effective voting mechanisms into their investment process.
<b>PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT</b>	Investors and service providers engage in an active dialogue with investee entities with the aim of generating long-term financial and societal value and of reaching positive and long-term sustainable outcomes. Where necessary, investors collaborate with other investors to increase engagement outcomes. Other stakeholders may be a partner in collaborative engagements as they provide know-how, research and in some cases also specific administrative services to asset managers and asset owners. Where possible and relevant, investors should aim at engaging directly or indirectly in an active dialogue with relevant public stakeholders and policymakers on issues that affect sustainable investment.
<b>PRINCIPLE 5 - ESCALATION</b>	Investors and service providers, where necessary, escalate their stewardship activities to encourage investee entities towards generating long-term financial, environmental, and societal value and towards reaching positive and long-term sustainable outcomes.
<b>PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES</b>	Investors and service providers regularly monitor investee entities to track, assess and review the effectiveness of their stewardship activities.
<b>PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES</b>	When delegating stewardship activities, investors ensure consistency of the delegated activities with their own investment beliefs, stewardship policy and strategy. They remain responsible and accountable for the effectiveness of the delegated activities.
<b>PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST</b>	Investors and service providers manage conflicts of interest in the best interests of their clients. They assess their investment activities and the interests of their clients to detect and suitably handle actual or potential conflicts of interest, disclosing these conflicts along with the measures taken to mitigate them.
<b>PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING</b>	Investors and service providers disclose and report their stewardship policies and activities to their clients and beneficiaries in a way that demonstrates effective fulfilment of their duties.

# Swiss Stewardship Code

## Tableau de références

PRINCIPES DU SWISS STEWARDSHIP CODE	RÉFÉRENCES ETHOS
PRINCIPLE 1 - GOVERNANCE	<a href="#">Charte Ethos</a> <a href="#">Statuts de la Fondation Ethos</a> <a href="#">Statuts de Ethos Services AG</a> <a href="#">Code de conduite Ethos</a> <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (page 8) <a href="#">Rapport de gouvernance et de durabilité</a> (pages 8-26)
PRINCIPLE 2 - STEWARDSHIP POLICIES	<a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (pages 24-28) <a href="#">Politique d'engagement d'Ethos</a>
PRINCIPLE 3 - VOTING	Service séparé pour l'exercice des droits de vote basé sur : <a href="#">Lignes directrices de vote d'Ethos</a> <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (page 24)
PRINCIPLE 4 - ENGAGEMENT	<a href="#">Politique d'engagement d'Ethos</a> (pages 2-3) <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (pages 25-26) Le présent rapport (Chapitre 2 Introduction)
PRINCIPLE 5 - ESCALATION	<a href="#">Politique d'engagement d'Ethos</a> (pages 3-4) <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (page 26) Le présent rapport (Chapitre 2.4 Processus d'engagement)
PRINCIPLE 6 - MONITORING OF INVESTEE ENTITIES	<a href="#">Politique d'engagement d'Ethos</a> (page 2) <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (pages 14-15)
PRINCIPLE 7 - DELEGATION OF STEWARDSHIP ACTIVITIES	Non pertinent
PRINCIPLE 8 - CONFLICTS OF INTEREST	<a href="#">Code de conduite Ethos</a> (pages 3-4) <a href="#">Règlement concernant les conflits d'intérêt et les cadeaux</a> <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (page 8)
PRINCIPLE 9 - TRANSPARENCY AND REPORTING	<a href="#">Politique d'engagement d'Ethos</a> (page 4) <a href="#">Principes d'Ethos pour l'investissement socialement responsable</a> (page 8) Le présent rapport

# Glossaire

**AG:** Assemblée générale

**ASPI:** Australian Strategic Policy Institute

(<https://www.aspi.org.au/>)

**BCB:** Banque Centrale brésilienne

**BCGEU:** British Columbia General Employees' Union

(<https://www.bcgeu.ca/>)

**BNDES:** Banque Nationale pour le Développement économique et Social au Brésil

**CbCR:** Country by Country Reporting

**CDP:** Carbon Disclosure Project

(<https://www.cdp.net/en>)

**CHRB:** Corporate Human Rights Benchmark

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/corporate-human-rights-benchmark/>)

**CII:** Conseil des Investisseurs Institutionnels

(<https://www.cii.org/>)

**CSRD:** Corporate Sustainability Reporting Directive

([https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting\\_en](https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/corporate-sustainability-reporting_en))

**DSW:** Deutsche Schutzvereinigung für Wertpapierbesitz e.V

(<https://www.dsw-info.de/en/>)

**EPA:** US Environmental Protection Agency

(<https://www.epa.gov/>)

**EUDR:** European Union Deforestation Regulation

([https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products\\_en?prefLang=fr](https://environment.ec.europa.eu/topics/forests/deforestation/regulation-deforestation-free-products_en?prefLang=fr))

**FTC:** Federal Trade Commission

(<https://www.ftc.gov/>)

**GES:** Gaz à effet de serre

**GHG Protocol:** Greenhouse Gas Protocol

(<https://ghgprotocol.org/>)

**IA:** Intelligence Artificielle

**IAHR:** Investor Alliance for Human Rights

(<https://investorsforhumanrights.org/>)

**ICCR:** Interfaith Center on Corporate Responsibility

(<https://www.iccr.org/>)

**IDI:** Investor Decarbonization Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/investor-decarbonisation-initiative>)

**IIGCC:** Institutional Investors Group on Climate Change

(<https://www.iigcc.org/>)

**IPDD:** Investor Policy Dialogue on Deforestation

(<https://www.tropicalforestalliance.org/en/collective-action-agenda/finance/investors-policy-dialogue-on-deforestation-ipdd-initiative/>)

**IRA:** Inflation Reduction Act

(<https://home.treasury.gov/policy-issues/inflation-reduction-act>)

**ISSB:** International Sustainability Standards Board

(<https://www.ifrs.org/groups/international-sustainability-standards-board/>)

**KTC:** KnowTheChain

(<https://knowthechain.org/>)

**LAPFF:** Local Authority Pension Fund Forum

(<https://lapfforum.org/>)

**LSEG:** London Stock Exchange Group

(<https://www.lseg.com/en>)

**MSCI:** Morgan Stanley Capital International

(<https://www.msci.com/>)

**OCDE:** Organisation for Economic Cooperation and Development

(<https://www.oecd.org/fr.html>)

**ODD:** Objectifs de Développement Durable

(<https://sdgs.un.org/fr/goals>)

**OICV:** Organisation internationale des commissions de valeurs

(<https://www.iosco.org/>)

**ONG:** Organisation Non-Gouvernementale

**PRI:** Principles for Responsible Investment

(<https://www.unpri.org/>)

**RDR:** Ranking Digital Rights

(<https://rankingdigitalrights.org/>)

**RMI:** Responsible Minerals Initiative

(<https://www.responsiblemineralsinitiative.org/>)

**SASB:** Sustainability Accounting Standards Board

(<https://sasb.org/>)

**SBTi:** Science Based Targets Initiative

(<https://sciencebasedtargets.org/>)

**SEC:** US Securities and Exchange Commission

(<https://www.sec.gov/>)

**SfC:** Shareholders for Change

(<https://www.shareholdersforchange.eu/>)

**SMI:** Swiss Market Index

(<https://www.six-group.com/en/products-services/the-swiss-stock-exchange/market-data/indices/equity-indices/smi.html>)

**SSE:** Sustainable Stock Exchanges

(<https://sseinitiative.org/>)

**TCFD:** Task Force on Climate-Related Financial Disclosures)

(<https://www.fsb-tcf.org/>)

**TIC:** Technologies de l'Information et de la Communication

**UNEP FI:** UN Environment Programme Finance Initiative

(<https://www.unepfi.org/>)

**UNGC:** United Nations Global Compact

(<https://unglobalcompact.org/>)

**VBDO :** association néerlandaise des investisseurs pour le développement durable

(<https://www.vbdo.nl/en/>)

**WBA:** World Benchmarking Alliance

(<https://www.worldbenchmarkingalliance.org/>)

**WDI:** Workforce Disclosure Initiative

(<https://shareaction.org/investor-initiatives/workforce-disclosure-initiative>)

**WEF:** World Economic Forum (Forum Économique Mondial)

(<https://www.weforum.org/>)

**Siège**

Place de Pont-Rouge 1  
Case postale 1051  
1211 Genève 26

**Bureau de Zurich**

Glockengasse 18  
8001 Zurich

[info@ethosfund.ch](mailto:info@ethosfund.ch)

[www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch)

T +41 58 201 89 89